

choisir

revue culturelle
n° 660 – décembre 2014

Travail et spiritualité

Japon
Femmes et emplois

Philosophie
De la vulnérabilité

Beaux-Arts
Ecoles en mouvement



Seigneur,

*Donne-nous le pain de ce jour,
qui est fruit de notre travail,
travail des champs, de l'usine, de l'esprit,
Donne-nous un travail digne et utile.*

*Aide-nous à être fraternels et solidaires,
compétents sans écraser personne.
Reconnaissons nos complémentarités,
Que l'autre soit notre égal, non pas un concurrent.*

*Aide-nous à regarder l'ouvrage d'autrui,
mille talents pour ces objets de tous les jours.
Transportons-nous vers ceux qui les produisent,
n'y ont-ils pas mis leur savoir, leur labeur, leur sueur ?*

*Inspire-nous nos gestes et nos pensées,
pour produire bonheur et paix.
Que le travail nous transforme en ton image,
de Créateur.*

Roland Miserez



***L'équipe de « choisir »
vous souhaite
de lumineuses et reposantes
fêtes de fin d'année !***

choisir

n° 660 décembre 2014

Revue culturelle jésuite fondée en 1959

Adresse

rue Jacques-Dalphin 18
1227 Carouge (Genève)

Administration et abonnements

Geneviève Rosset-Joye
tél. 022 827 46 76
administration@choisir.ch

Direction

Pierre Emonet sj

Rédaction

Lucienne Bittar, rédactrice en chef
Céline Fossati, journaliste
Stjepan Kusar, théologien
tél. 022 827 46 75
fax 022 827 46 70
redaction@choisir.ch

Conseil de rédaction

Louis Christiaens sj
Bruno Fuglistaller sj
Joseph Hug sj
Jean-Bernard Livio sj
Etienne Perrot sj
Luc Ruedin sj

Mise en page et imprimerie

Imprimerie Fiorina
rue du Scex 34 • 1950 Sion
tél. 027 322 14 60

Cedofor

Axelle Dos Ghali
Stjepan Kusar

Abonnements

1 an : FS 95.-
Etudiants, apprentis, AVS, AI : FS 65.-
CCP : 12-413-1 «**choisir**»
Pour l'étranger : FS 100.-
par avion : FS 105.-
Prix au numéro : FS 9.-

choisir = ISSN 0009-4994

Internet :

www.choisir.ch / www.jesuites.ch

Illustrations

Couverture : André ABBE/CIRIC
p. 7 : zeernews
p. 10 : Charlotte Moreau
pp. 22 ; 23 : Pierre Desorgues
p. 29 : HEAD-Genève, Annik Wetter
p. 32 : Andrea Di Stefano
p. 33 : Collection particulière

Les titres et intertitres sont de la rédaction

sommaire

Editorial	2
Eve et Marie <i>par Lucienne Bittar</i>	
Spiritualité	8
Des libertés... <i>par Luc Ruedin</i>	
Spiritualité	9
Travail et spiritualité. Un couple antinomique ? <i>par Jean-Claude Huot</i>	
Société	13
Servitudes. L'éthique malmenée par le travail <i>par Etienne Perrot</i>	
Société	17
Femmes japonaises. La force montante de l'économie <i>par Annick Chevillot</i>	
Politique	21
Femmes de Tunisie. Entre amertume et espoirs <i>par Pierre Desorgues</i>	
Philosophie	24
Vulnérabilité <i>par Amanda Garcia</i>	
Libres propos	26
Beaux-Arts	28
La pensée en actes. Une interview de Jean-Pierre Greff <i>par Geneviève Nevejan</i>	
Cinéma	31
Autres mondes <i>par Patrick Bittar</i>	
Lettres	33
Alain Fournier. Un roman d'autrefois <i>par Gérard Joulidé</i>	
Livres ouverts	37
Chronique	42
Le charbonnier de la Cathédrale <i>par Matthieu Mégevand</i>	
Table des matières 2014	44

Eve et Marie

Le Christ n'a eu de cesse de nous appeler à une humanité nouvelle, qui ne séparerait plus le charnel du spirituel (Eve et Marie). De nombreux prophètes ont enseigné à travers l'Histoire que « la vulnérabilité est révélatrice à la fois de l'humanité et de l'altérité » (Amanda Garcia).¹ Les traités internationaux de protection des droits humains adoptés au siècle passé, telle la Convention internationale des droits de l'enfant dont nous venons de fêter les 25 ans, révèlent combien cette idée maîtresse a pris racine dans le monde.

« La vulnérabilité ne dépend pas uniquement de facteurs physiques intrinsèques, mais est influencée par des éléments historiques, sociaux et économiques », souligne Amanda Garcia. En défendant les enfants, les malades, mais aussi les pécheurs, les étrangers, les femmes, Jésus ne se contente pas de prendre en compte les inégalités « naturelles » ; il s'attaque à celles qui sont créées par les sociétés humaines. Ainsi il reconnaît par exemple à Marie, sœur de Lazare, le droit, réservé alors aux hommes, de l'écouter et de suivre son enseignement plutôt que de s'affairer en cuisine (Lc 10,38-42). Vingt siècles plus tard, l'égalité des sexes est toujours en souffrance, certaines religions et cultures sortant difficilement des schémas patriarcaux. Les articles sur les femmes en Tunisie et au Japon proposés dans ce numéro montrent le chemin encore à parcourir. C'est vrai dans le monde arabo-musulman² et dans l'archipel, certes, mais aussi dans notre propre Eglise. Une occasion de faire avancer la cause des femmes nous sera offerte en 2015, avec les 40 ans de l'Année internationale de la femme, et surtout le deuxième volet du Synode sur la famille qui revisite l'approche de la sexualité par l'Eglise.

L'Eglise ne peut faire l'économie de ce constat, redoutable dans son paradoxe : quels que soient les volontés affichées et les objectifs recherchés, les lectures bibliques et les théologies avancées, tant que les structures d'autorité resteront aux mains des hommes,³ le discours de l'Eglise sur les sexes et sur le rôle et la place des femmes dans le monde et dans sa propre institution sera déterminé à partir d'un point de vue masculin. Dans un livre choc préfacé par le jésuite Joseph Moingt, Le déni, enquête sur l'Eglise et l'égalité des sexes,⁴ la journaliste Maud Amandier et la bibliste Alice Chablis démontent ce

mécanisme. Parmi leurs thèses, celle-ci, centrale : l'Eglise, à la suite de Jésus, doit œuvrer pour l'égalité entre les sexes, aux sens biologique et social (issus de l'éducation et de la culture). Elle est ainsi appelée à dépasser sa propre résistance à la fameuse théorie des genres (les sexes sociaux),⁵ sans s'arrêter aux abus qui l'accompagnent. Ce qui induit une répartition des pouvoirs institutionnels et une réaffirmation plus claire des relectures des Ecritures qui sortent la femme des archétypes bibliques (Eve ou Marie, la pécheresse insoumise ou la Vierge servante) encore en vigueur.

C'est là une responsabilité majeure de l'Eglise dans le monde. En tant que guide spirituel qu'elle veut être, elle doit inspirer les sociétés, les inviter à dépasser la peur de la femme et les visions purement déterministes ou culturelles des sexes, ou encore uniquement instrumentales comme celles présentées ces dernières années par le FMI et la Banque mondiale.⁶ Et (se) persuader que « la relation humaine n'est pas d'abord sexuée, contrairement à ce que l'institution veut croire et défend constamment. La relation humaine est de personne. »⁷

Lucienne Bittar

- 1 • Voir son article aux pp. 24-25 de ce numéro.
- 2 • Des initiatives en ce sens sont aussi à l'œuvre dans l'islam. Le Congrès international féminin pour une culture de paix, organisé à Oran du 27 octobre au 2 novembre par l'Association internationale soufie Alâwiyya (ASIA), du cheikh Khaled Bentounes, a été très remarqué. Son objectif : agir pour la paix, en promouvant les droits des femmes et l'égalité des sexes. ASIA, ONG accréditée auprès des Nations Unies, a lancé une campagne de mobilisation internationale pour que l'ONU décrète une Journée mondiale du vivre ensemble. (www.jmve.ch).
- 3 • A titre d'exemple, seules quatre femmes pour trente hommes sont déclarées docteurs de l'Eglise.
- 4 • Paris, Bayard 2014, 394 p.
- 5 • Pour s'en convaincre, il suffit de penser à l'émoi qu'a suscité chez des catholiques la proposition de nommer docteur honoris causa de la Faculté des lettres de Fribourg la philosophe américaine Judith Butler, théoricienne du *gender*.
- 6 • Plus précisément, l'égalité des sexes est présentée comme un « outil » de développement économique. Voir l'article d'Annick Chevillot, aux pp. 17-20 de ce numéro.
- 7 • *Le déni*, op. cit., pp. 369-70.

 ■ Info

Capucins de Lugano

Construit entre 1646 et 1653 sur les hauteurs de Lugano, le couvent de l'Ordre des Capucins est à un tournant de son histoire. Les six derniers frères qui l'occupent ont quitté définitivement les lieux en novembre, pour rejoindre leurs communautés de la Madonna del Sasso à Locarno et du Sacré-Cœur à Bellinzona. « Ces quinze dernières années, notre nombre a beaucoup décliné, nous ne sommes plus que six désormais, tandis que notre moyenne d'âge atteint la soixantaine », a expliqué le Père supérieur Ugo Orelli.

L'Ordre a décidé cependant de ne pas vendre l'édifice. « De cette manière la bibliothèque de la Salita dei Frati, qui dépend du couvent, ne sera pas fermée et les quelque 100 000 volumes qu'elle contient, pour la plupart anciens et certains très précieux, ne devront pas être déplacés », se réjouit le Père Orelli. Fondée par les frères dans leur premier siège de Sorengo, la bibliothèque s'est enrichie au cours des siècles et a pris de l'ampleur durant la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Jamais institutionnalisée, elle a été transférée dans un nouvel édifice, annexe dessinée par l'architecte tessinois Mario Botta et ouverte au public en 1980. (apic)

 ■ Info

Genève, cartographie religieuse

Le Centre intercantonal d'information sur les croyances (CIC) de Genève a mis en ligne, début novembre (www.info-religions-geneve.ch), une carte interactive qui présente, quartier par quartier,

les communautés religieuses du canton et leurs lieux de culte. Elle a aussi publié une brochure intitulée *D'église en ashram, cartographie de la diversité religieuse à Genève*. L'entreprise a été possible grâce à la petite taille du canton. Durant deux ans, une historienne des religions, une sociologue et un webmaster - soutenus par des géographes de Genève, de l'EPFL et de l'Université de Lausanne, ainsi que par le professeur de sociologie des religions Jörg Stolz, en tant qu'expert scientifique - ont recensé et cartographié l'ensemble des lieux de culte du canton. Ils ont aussi rencontré leurs responsables, enrichissant la documentation déjà rassemblée par le CIC depuis sa création en 2002. Le projet a été bien accueilli par les communautés : 91% d'entre elles ont accepté de figurer sur la carte et 40 entretiens approfondis ont été menés.

Une définition éclairante : est considérée religieuse par le CIC « une communauté qui rassemble un groupe de personnes qui partagent les mêmes croyances et se réunissent régulièrement dans le même lieu de culte » (ce qui inclut l'Eglise de scientologie et chaque paroisse chrétienne).

Le canton abrite 407 communautés, soit une pour 1000 habitants, réparties entre treize grandes familles religieuses et plus de 50 courants. La majorité d'entre elles (82 %) sont chrétiennes, mais les trois Eglises reconnues publiquement par l'Etat - les protestants réformés, les catholiques romains et les catholiques-chrétiens - ne constituent que 40 % des communautés. Plus de 270 lieux de culte ont été recensés, dont 150 édifices religieux et 120 espaces reconvertis en lieux de culte, gérés souvent en « colocation » par différentes collectivités, notamment pour des questions de coûts.

Réalité cosmopolite propre à Genève, de nombreuses communautés se sont constituées autour d'une langue. C'est, en effet, avec le développement de la Genève internationale dans les années 60, puis avec l'arrivée de travailleurs immigrés et de requérants d'asile, que le paysage religieux du canton a commencé à se diversifier. Ainsi 53 langues différentes sont parlées au sein des communautés genevoises.

Cette cartographie sera utile aux associations culturelles et religieuses, notamment celles qui travaillent avec les migrants, mais aussi aux particuliers, aux administrations, aux écoles et aux médias. Elle permettra aux communautés d'acquérir une plus grande visibilité et, pour les plus minoritaires ou marginalisées d'entre elles, une certaine reconnaissance publique qui leur manque.

Lucienne Bittar

François ait suggéré à l'Eglise d'accueillir les homosexuels sans les juger. (apic/réd.)

■ Info

Justice réparatrice

Face à une recrudescence de la violence aux Philippines, de nombreuses voix réclament le rétablissement de la peine de mort, abolie en 2006. A l'occasion de la Semaine annuelle de sensibilisation à l'univers carcéral, les évêques du pays se sont prononcés à la fois contre la peine de mort et contre la réclusion à perpétuité, « une peine de mort déguisée », en ce qu'elle tue le cœur et l'esprit d'un individu.

Rappelant que l'Eglise promeut une idée de justice qui « va au-delà d'une punition mais qui exprime miséricorde et compassion », la Commission pour la pastorale des prisons de la Conférence épiscopale des Philippines milite pour l'instauration d'une justice réparatrice plutôt que punitive ; une justice capable de soigner les blessures, de réconcilier les victimes avec leur agresseur, et de veiller à la réhabilitation des prisonniers.

A tout homme doit être donnée la possibilité de « transformer et de réformer son comportement, surtout avec l'aide de la société », expliquent les évêques. L'abolition de la peine de mort, ainsi que celle de la réclusion à perpétuité vont dans ce sens. « L'incarcération à vie est un concept inhumain », remarque la Commission, qui élimine toute espérance chez le détenu, alors que « la justice est celle qui améliore, restaure et respecte la dignité humaine ». Possibilité doit être donnée aux transgresseurs de réparer les dommages qu'ils ont causés. La réclusion à vie doit

■ Info

Egalité de traitement dénoncée

Plus de vingt universités jésuites des Etats-Unis ont déjà décidé d'octroyer une aide sociale aux partenaires de leurs employés homosexuels. Dernière en date, celle de Creighton, au Nebraska. Devant les vives protestations de l'archevêque local, Mgr George Lucas, le directeur de l'Université de Creighton, le Père Timothy Lannon, a précisé que la mesure a été prise à l'unanimité par le comité de direction (*Huffington Post*, 02.11.14). Il a ajouté qu'il ne s'agit pas de soutenir le mariage homosexuel, mais d'assurer aux employés une égalité de traitement. L'Université a commencé à discuter de la mesure il y a environ un an, après que le pape

donc être remplacée « par des peines de détention prévoyant des termes définis ». (*apic/réd.*)

■ Commentaire

Ebola et stigmatisation

Sous le titre *Combattre Ebola - ne pas perpétuer la peur*, Ruth Humbel, conseillère nationale argovienne PDC, écrit le 6 novembre dans la *Newsletter* du parti que la Suisse doit lutter contre le virus en agissant sur place, dans les pays pauvres touchés par l'épidémie. Elle demande à notre pays d'« honorer sa responsabilité humanitaire » et de ne pas succomber à « la névrose perpétuée par les médias », ajoutant ne pas approuver « les idées populistes de la droite comme la fermeture des frontières ou le rejet de l'assistance sur place ».

Nobles objectifs, que la suite de ses propos démonte. Reprenant un argument commun de la droite populiste, Ruth Humbel déclare : « Ces pays, déjà fragiles, pourraient s'écrouler, ce qui conduirait à un mouvement massif de réfugiés vers l'Europe. Une telle situation entraînerait l'apparition de zones de repli pour les groupes terroristes ou les trafiquants de drogue. » A la trappe l'argument humanitaire, bonjour les raccourcis xénophobes et alarmistes que la députée dit justement vouloir combattre ! Si nous autres, Suisses, devons lutter contre Ebola, c'est pour éviter que des populations fragilisées ne s'appauvrissent encore plus ... et envahissent nos rues de leur présence et de leurs trafics malsains. Voilà qui ne manquera pas de séduire ceux chez qui Ebola renforce la crainte de l'étranger.

Pour faire bonne mesure, Ruth Humbel ajoute qu'il faudrait rapidement améliorer les contrôles sanitaires aux frontières en ce qui concerne les requérants d'asile (pourquoi eux justement ?). Elle a donc déposé, le 24 septembre dernier, une interpellation parlementaire, *Améliorer l'efficacité des mesures sanitaires de frontière pour les requérants d'asile*, qui, défend-elle, « protégerait non seulement les Suisses mais également les requérants d'asile sains ». Une proposition qui rappelle les tristement célèbres contrôles sanitaires auxquels étaient soumis dans nos gares, au siècle passé, les saisonniers italiens arrivant par train.

Ce discours est d'autant plus pernicieux qu'il se dissimule sous la bannière des valeurs centrales du PDC, la solidarité, l'humanité et le respect (*sic*). Une fois encore le C majuscule de ce parti dit chrétien se retrouve ridiculisé.

Lucienne Bittar

■ Info

Protection des mineurs

En Amérique du Sud, selon un rapport de l'OIT, 12,5 millions d'enfants et d'adolescents de 5 à 17 ans travaillent (8,8 % de l'ensemble de cette tranche d'âge). Les gouvernements de Bolivie et d'Equateur ont décidé d'unir leurs forces pour lutter contre ce problème. Fin octobre, une Rencontre binationale pour la prévention et l'élimination du travail des mineurs s'est tenue dans ce but à Tumbes, au nord du Pérou, à la frontière avec l'Equateur. Des sanctions contre les sociétés et les personnes (y compris les parents qui poussent leurs enfants à travailler) qui emploient des mineurs dans des conditions précaires ont été annoncées. (*fides/réd.*)

■ Info

Rojava et la question kurde

Il y a un an, en novembre 2013, les enclaves kurdes syriennes de Kobane, Afrin et Djézireh ont constitué la Région autonome de Rojava, sous la férule du Parti de l'Union démocratique (PYD), dans le Kurdistan syrien, le long de la frontière avec la Turquie. A partir de là, la branche armée du parti, le YPG, s'est imposée comme la force militaire des Kurdes de Syrie.

Pour ces derniers, le Parlement turc aurait accepté d'accorder un support logistique et humanitaire à la coalition guidée par les Etats-Unis, le 2 octobre dernier, uniquement pour se protéger de Rojava. La motion, en effet, prévoit la création d'une zone tampon en Syrie, dans laquelle la Turquie peut déployer son armée et où elle envisage de déplacer les réfugiés syriens actuellement sur son territoire. Pour le PYD et le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), cette décision est une manœuvre démographique : un million d'arabes pour séparer géographiquement les Kurdes et, surtout, les deux partis ; pour nuire donc à une force kurde unie et solide sur sa frontière.

Le président turc Erdogan a formellement reconnu le gouvernement régional du Kurdistan irakien ainsi que son président Massoud Barzani, avec lequel il entretient des échanges commerciaux florissants. Mais il n'en est pas de même pour le PYD ni pour la région de Rojava, et cela principalement pour deux raisons : 1. l'affiliation entre le PYD et le PKK ; 2. le pacte de non-belligérance conclu entre le PYD et le président syrien Assad.

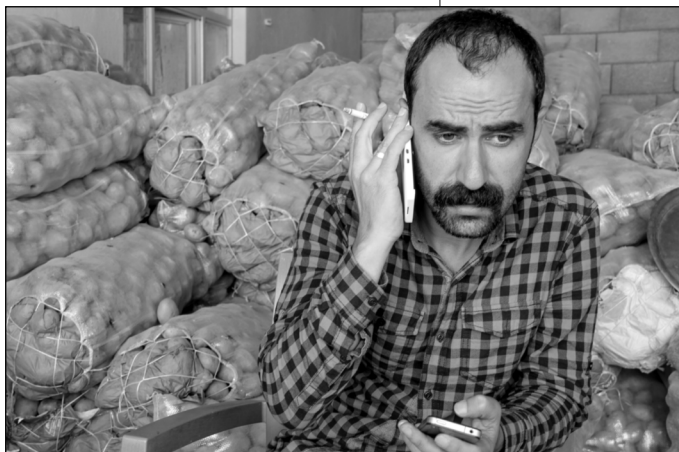
Interrogé sur la question, Mehmet Gurses, professeur de Sciences politiques à la Florida Atlantic University (USA),

souligne que la situation de Kobane est révélatrice de la stratégie turque : « Ankara attend, patiemment, que le YPG soit tellement affaibli par les attaques de l'Etat islamique (EI), qu'il se voie contraint de recourir à l'aide militaire turque. Le Parti de l'Union démocratique perdrait ainsi significativement son pouvoir de négociation et devrait même, peut-être, intégrer la coalition anti-Assad sous pression de la Turquie. »

Cet objectif serait cependant peu réaliste selon le professeur. Ankara ne pourra pas convaincre le PYD d'intégrer la coalition anti-Assad sans poser les conditions nécessaires pour un accord de paix durable avec le PKK. « Le conflit kurde est un conflit transnational. Depuis que l'EI a assiégé la ville de Kobane, la frontière qui sépare la Suruç turque et la Kobane syrienne a tout simplement cessé d'exister pour les Kurdes. La Turquie, au bout du compte, sera obligée de sceller une alliance avec le PYD, de reconnaître la légitimité de ce parti, et donc l'existence d'une réalité kurde. » (*zeernews/réd.*)

Lire le reportage de l'agence *zeernews* sur les réfugiés à Kobane sur www.choisir.ch.

Réfugié de Kobane



Des libertés...

« Je fais ce que je veux. » Cette exigence infantile, combien de fois ne l'ai-je entendue ? N'était-ce pas l'affirmation de ma liberté dans ma prime jeunesse ? Je croyais qu'en accomplissant toutes mes envies, le monde m'appartiendrait. Je ne percevais pas qu'en devenant esclave de mes pulsions, les plus intempestives et les moins réfléchies, je devenais le jouet aveugle de mes passions. Fou que j'étais ! Je me croyais libre alors que j'étais sous le joug des plus puissants de tous les maîtres.

En grandissant, je découvris que la loi qui canalisait mes envies était libératrice. Freud ne disait-il pas que la privation est éducative parce qu'elle permet à l'individu de trouver une certaine liberté face à ses pulsions, en différant leur satisfaction ? J'appris peu à peu qu'à renoncer aux impulsions, j'étais gagnant. De quoi ? De moi-même ! Je gagnais en cohérence et en unité. Loin de nier le monde pulsionnel, j'étais invité à le transformer en ordonnant ma vie sans me décider par quelque affection désordonnée. Je croyais alors qu'il s'agissait d'être le maître à bord, le capitaine de mon propre navire. Bref, pour moi être libre, c'était « vouloir ce que je fais ».

C'était sans compter avec la vie surabondante. Elle nous excède, dans les deux sens du terme : excessive, elle nous dépasse et nous déplace ; elle nous énerve aussi, en nous contrai-

gnant à vivre des expériences imprévues, à entrer en des chemins imprévisibles. De ces excès, j'apprends toujours. Ils me ravissent. Ils m'enlèvent à moi-même en me propulsant souvent au-delà de moi-même. J'entends alors différemment la réponse de Marie à la Salutation de l'ange. J'en viens à comprendre que la vraie liberté se trouve en consentant à ce qui m'est donné.

Plus que cela. « Consentir à ce qu'il m'est donné de vivre », dans l'épreuve ou la jouissance, c'est me disposer à entrer, par-delà le don, en relation avec Celui qui donne. Derrière les événements qui tissent mon histoire et qui appellent ma réponse se tient le Donateur. Être libre, n'est-ce pas m'accorder aux motions divines qui, dans le tissu de mon existence, m'appellent à devenir co-créateur de ma vie ? Là se situe la véritable liberté.

Luc Ruedin sj

Travail et spiritualité

Un couple antinomique ?

••• **Jean-Claude Huot**, Cossonay
Pastorale du monde du travail, Vaud

« Il est nécessaire de réconcilier la spiritualité et l'économie. »¹ Ces propos ne sont ni du pape ni d'un moine bénédictin, mais du représentant spécial de la Banque mondiale auprès des Nations Unies à Genève de 1996 à 2003. La Banque mondiale menait alors un dialogue avec diverses institutions religieuses sur les valeurs et l'éthique dans le développement.² Et ce représentant était l'économiste chilien Alfredo Sfeir-Younis,³ considéré aujourd'hui comme un guide religieux maya. Cette revendication participe de tout un courant qui vise à introduire de la spiritualité dans la vie sociale et économique. On voit ainsi apparaître la spiritualité dans des cures de bien-être, des cours de méditation offerts par des entreprises, des formations au

management. Une association Travail et Spiritualité a également vu le jour à Lausanne.⁴

La thématique spirituelle apparaît d'abord dans le domaine de la santé. Face à l'anxiété et à d'autres troubles de l'humeur, prendre de la distance par rapport à l'invasion des sentiments est nécessaire. La méditation le permet. Elle a été développée, d'abord aux Etats-Unis, puis en Europe, comme vecteur de la thérapie psychique. Il s'agit de la méditation de la pleine conscience. Quand les journaux romands abordent ces démarches, ils parlent d'un « raz-de-marée spirituel » ou « de quête de spiritualité ». Certes, l'esprit peut guérir le corps ; les phénomènes psychosomatiques ont aussi, d'après les neurosciences, des effets bénéfiques. Mais on en reste ici à la conscience de soi, on apprend à se concentrer sur le moment présent, à laisser passer les émotions ou les pensées à travers soi plutôt que d'en devenir prisonnier.

Eviter le réductionnisme

Il ne s'agit pas encore là de spiritualité. La spiritualité dépasse le caractère purement matériel de la réalité humaine, fût-elle psychique. Elle « est finalement ce qui nous relie à la réalité qui dépasse le soi et qui rétablit ces liens

Dans le monde professionnel, on fait de plus en plus appel à la spiritualité. Mais est-ce pertinent ? Ne risque-t-on pas la récupération économique d'une aspiration humaine fondamentale ?
Jean-Claude Huot, aumônier dans le monde du travail, s'interroge.

1 • Sous la direction de **Dominique Peccoud**, *Le travail décent. Points de vue philosophiques et spirituels*, Organisation internationale du travail et Conseil œcuménique des Eglises, Genève, BIT 2004, p. 78.

2 • « Religion et développement » *Revue internationale de politique de développement* 2013, n° 4, Genève, IHEID 2013, pp. 63 s.

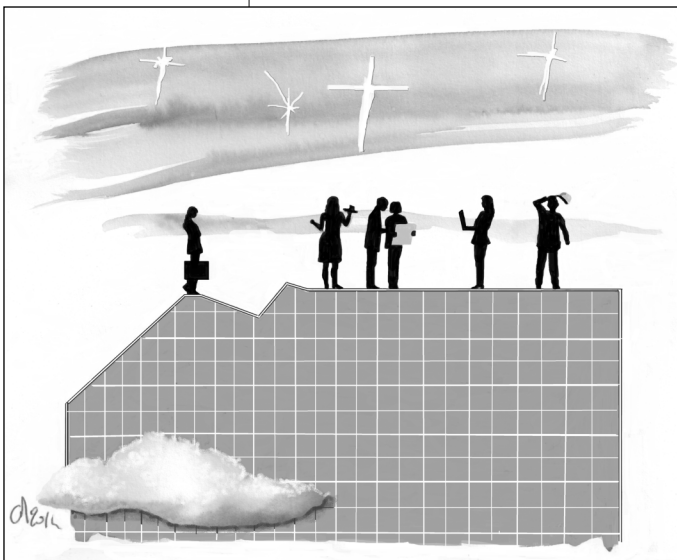
3 • Candidat des Verts aux élections présidentielles de 2013 au Chili, Alfredo Sfeir-Younis a fait de l'économie, de l'environnement et de l'écologie ses chevaux de bataille. Il a été directeur du Bureau de la Banque mondiale à Genève, et est président-fondateur de l'Institut Zambuling pour la transformation de l'homme (Washington). (n.d.l.r.)

4 • www.travail-spiritualite.org.

spiritualité

sans lesquels nous, en tant qu'individus, serions condamnés à mourir ».⁵ Mais des liens à qui, à quoi ? C'est là qu'intervient la grande diversité des religions, des croyances, des approches.

Ce peut être des liens au bien commun de l'ensemble de l'humanité, des liens à Dieu ou à une réalité transcendante ou immanente. Dans tous les cas, on trouve un dépassement de la réalité d'un individu et de sa matérialité, même de son psychisme. *Wikipedia*, reflet pertinent de l'évolution du sens des mots, puisqu'œuvre collective en constante évolution, le dit bien : « La notion de spiritualité comporte aujourd'hui des acceptions différentes [...] Elle se rattache traditionnellement à la religion [...] Elle se rapporte, d'un point de vue philosophique, à l'opposition de la matière et de l'esprit [...] Elle désigne également la quête de sens, d'espoir ou de libération [...] Elle peut également, et plus récemment, se comprendre comme dissociée de la foi en Dieu, jusqu'à évoquer une spiritualité sans dieu ». »⁶



Tenter d'associer la spiritualité au monde de l'économie et du travail est dès lors périlleux. A force de rester en dehors du monde religieux, le risque de réduction est grand. L'association Travail et Spiritualité a tenté de mettre sur pied un congrès sur ce thème à l'Université de Lausanne en septembre. Cet événement a été repoussé à une date ultérieure. Mais symptomatiquement le programme annoncé était focalisé sur la santé au travail, les neurosciences, le stress et le bien-être des travailleurs, réduisant la spiritualité à une simple dimension de la santé humaine. Une telle réduction ouvre la porte à une approche purement utilitaire : non seulement soigner le bien-être des employés, mais les rendre aussi plus productifs. En bref, la spiritualité réduite à sa dimension psychique peut devenir, dans les mains des employeurs, un outil pour renforcer la profitabilité des entreprises.

Une approche holistique

L'Organisation internationale du travail (OIT), grâce à la présence d'un jésuite comme conseiller spécial auprès de son directeur général,⁷ a lancé un programme de dialogue avec les grandes traditions philosophiques et religieuses dans le cadre de son *Agenda pour le travail décent*. Ce dialogue a donné lieu à diverses rencontres à travers le monde, dont un séminaire international qui s'est tenu en février 2002. Des intervenants de diverses religions ou

5 • Konrad Raiser, *Le travail décent*, op. cit., p. 16.

6 • <http://fr.wikipedia.org>, article « spiritualité », consulté le 09.07.14.

7 • Le représentant actuel est le français Pierre Martinot-Lagarde sj. (n.d.l.r.)

philosophies s'y sont exprimés. Tous ont souligné que le travail est au service de l'humain.

Le travailleur ou la travailleuse ne peut pas être réduit à une simple ressource. Ils ont relevé que la spiritualité, comme source des valeurs éthiques qui guident l'agir humain, renvoie à une dimension plus large, à une fin dernière du travail. Celui-ci permet alors de « rejoindre des valeurs universelles » (mouvement Arya Samaj, mouvement réformiste hindou), de contribuer au « bien commun transcendant » (boudhisme) ; il est « un service animé par une réelle bienveillance conduisant à une élévation spirituelle » (Université spirituelle internationale des Brahma Kumaris).

De ces affirmations, le jésuite Dominique Peccoud, coordinateur du séminaire, a tiré l'idée qu'il faut dépasser le paradigme matériel qui domine notre système économique, pour aller vers un paradigme holistique qui intègre la dimension spirituelle du bien-être de la personne humaine aux nécessités matérielles (un travail doit permettre de vivre dans la dignité) et de justice sociale (absence de discrimination, liberté d'association, interdiction du travail forcé et du travail des enfants). Selon lui, il ne suffit pas de plaquer sur le matérialisme ambiant des correctifs relatifs au respect des droits humains. Il demande un changement en profon-

deur de la nature du système dominant.⁸ Il rejoint ainsi d'autres penseurs⁹ qui estiment que la dimension spirituelle, en touchant aux motivations profondes des individus, dispose de la puissance nécessaire pour sortir d'un système économique qui est en train d'étouffer le monde.

L'apport du christianisme

Au-delà de la nécessité pratique - il faut cultiver la terre et transformer ses produits pour se nourrir, se vêtir, se loger et se soigner -, le travail des hommes est aux yeux des chrétiens une participation au travail de Dieu. « Dans les paroles de la Révélation divine, on trouve très profondément inscrite cette vérité fondamentale que l'homme, créé à l'image de Dieu, participe par son travail à l'œuvre du Créateur, et continue en un certain sens, à la mesure de ses possibilités, à la développer et à la compléter, en progressant toujours davantage dans la découverte des ressources et des valeurs incluses dans l'ensemble du monde créé. »¹⁰

Bien plus, le travail humain est partie prenante au projet de Dieu de salut pour l'humanité. Comme l'affirmait saint Ambroise, chaque travailleur est la main du Christ qui continue à créer et à faire le bien.¹¹ Les fruits de la nature et de l'industrie humaine sont présence mystérieuse du Royaume, qui atteindra sa perfection à la fin des temps, souligne le concile Vatican II (*Gaudium et Spes* 39). C'est ce qu'exprime avec force la liturgie eucharistique, en présentant ce qui devient le corps et le sang du Christ comme « le fruit de la terre et du travail des hommes ». Dès lors, la spiritualité chrétienne pose une question subversive

8 • *Le travail décent*, op. cit., pp. 22-29.

9 • Je pense en particulier à **Michel Egger**, *La Terre comme soi-même. Repères pour une écospiritualité*, Genève, Labor et Fides 2012, 322 p. Voir la recension de ce livre par **Marie-Thérèse Bouchardy**, in *choisir*, juin 2012, p. 39, ou sur www.choisir.ch, page Home/Revue/2012/Juin.

10 • **Jean Paul II**, Lettre encyclique *Laborem exercens*, Rome 1981, 25.

11 • Cité par le *Compendium* de la doctrine sociale de l'Eglise catholique, 265.

au croyant : en quoi mon travail participe-t-il à l'œuvre créatrice et de salut de Dieu ?

La spiritualité, en tant que dynamique reliant l'humain à un au-delà de lui-même, ouvre ainsi un gouffre d'interrogations. Le travail domestique, les emplois les plus humbles dans la voirie sont concernés, tout comme les plus subtiles recherches scientifiques. La contribution au bien commun de l'humanité (à commencer par celle de sa famille ou de sa municipalité) que représente le nettoyage d'une salle de bain ou d'une rue peut très bien se vivre, par le regard de la foi, comme participation à l'œuvre divine. Mais peut-être que d'autres activités, jugées plus prestigieuses par le sens commun, ouvrent d'autres inquiétudes métaphysiques. Travailler à la fabrication d'OGM ou dans l'industrie nucléaire, l'agrochimie, le monde de la finance, la production d'armements, la mode ou l'électronique, etc. peut être passionnant, mais cette activité contribue-t-elle à la gloire de Dieu et au salut du monde ? Impossible de répondre à la hâte à cette question. Hormis quelques domaines comme l'armement (et encore, si on pense à la police...), le débat est largement ouvert.

Le sens du travail

Ce débat renvoie nécessairement à l'éthique et au sens du travail. Si le travail est le propre de l'homme, il l'est d'abord par sa dimension personnelle. Toutes les traditions religieuses le soulignent : le travail est au service de l'humain, de son développement, de son épanouissement. « Le but du travail, de n'importe quel travail, demeure toujours l'homme. »¹² C'est pourquoi le

travail ne peut pas être réduit à un facteur de production. Il est un droit.

Ce droit au travail, ainsi que les normes fondamentales de l'OIT, qui protègent les droits des travailleurs, participent à ordonner l'activité humaine à sa fin dernière, qui est le bien de tous les hommes et de tout l'homme. Il en va également de la responsabilité de chacun et de chacune : en quoi mon travail contribue-t-il à ma dignité humaine, à celle de mes collègues, subordonnés ou supérieurs, à la dignité des personnes qui bénéficient de mon travail ? Comment suis-je reconnu comme personne humaine sur mon lieu de travail ? Dès lors se pose également une question de nature politique : comment organiser le travail de manière à ce que chaque partie prenante y trouve un bénéfice, à commencer par les plus humbles ?

Mettre en lien travail et spiritualité ouvre bien un large champ de réflexion. Car il en va du sens de la vie humaine : on touche à la métaphysique, à la religion, à la philosophie. Il en va aussi de l'éthique personnelle et sociale : on doit s'interroger sur l'organisation du travail et du système économique dans son ensemble. Un chantier est en cours. Espérons qu'il ouvre de nouvelles voies pour l'avenir, non seulement de l'homme au travail, mais également de l'humain dans toutes les dimensions de son existence.

J.-Cl. H.

12 • *Compendium* 272.

Servitudes

L'éthique malmenée par le travail

●●● **Etienne Perrot sj**, Carouge

Economiste, professeur à l'Université catholique de Paris

« Vous avez distingué, demande Siloé, l'éthique de la morale ? Je croyais que c'était la même chose. » - « Détrompez-vous, Madame ! Les deux mots désignent deux choses différentes, mais non sans lien. La morale, ce sont les règles changeantes que les groupes humains imposent à leurs membres. » - « Vous avez dit *changeantes* ? La morale ne serait donc pas universelle ? » - « Que nenni ! Prenez le premier des commandements : "Tu ne tueras point." La formule est universelle mais son application ne l'est pas. Rappelez-vous les discussions féroces à propos de l'avortement, de l'euthanasie ou de la peine de mort. » - « Et l'éthique dans tout ça ? » - « Elle consiste à se forger une règle de conduite personnelle, non sans tenir compte des attentes de la société (c'est-à-dire de la morale), mais aussi des contraintes imposées par les technologies en fonction des situations particulières, et sans oublier l'essentiel : les motivations personnelles de chacun. » - « Et vous dites que l'éthique est malmenée par le travail ? Expliquez-moi ça ! »

D'Hippocrate à la *compliance*

« Mon beau-frère ne travaille pas comme mon grand-père. Entre les deux, je vois les machines automa-

tiques, le transport par conteneurs et le téléphone mobile, bref, le progrès technologique. » - « Peut-être, mais les devoirs professionnels de l'un et de l'autre n'ont pas bougé ; il s'agit toujours de servir le client, dans le respect des lois et de l'environnement. » - « Vous en restez aux règles générales de la morale. Mais vous n'avez pas vu que ces nouveaux outils posent au travail de nouveaux problèmes d'interprétation des règles, c'est-à-dire d'éthique. » - « Comment ? » - « Sous la pression de l'évolution des mœurs et des techniques, le travail est spécialisé. Du coup chacun devient compétent dans le domaine qu'il connaît bien, et incompétent dans tous les autres. Chaque professionnel est de plus en plus dépendant de spécialistes, qu'il peut de moins en moins contrôler. » - « Mais comment faire confiance lorsque l'on n'est pas soi-même apte à vérifier la qualité du travail d'un autre ? » - « Pour stimuler cette confiance, les professionnels concernés ont pris l'engagement solennel de ne pas trahir le client. Le mouvement est né dans le milieu médical. Dès le IV^e siècle av. J.-C., le serment d'Hippocrate est devenu un modèle pour tous les professionnels : "J'exercerai mon art dans l'innocence et la pureté..." Si le médecin ne me guérit pas, cela ne prouve pas son manque de sérieux, j'ai peut-être une maladie incurable. »

Un professeur de morale plein d'humour (ça existe) me disait un jour : « Moi, je suis un bourreau de travail. La preuve ? Je laisse toujours le travail en souffrance. » A y regarder de près, c'est plutôt le travail qui fait souffrir la morale, ce qui bouscule l'éthique et la malmène.

- « Oui, mais il s'agit d'un métier particulier... » - « Certes, mais, à cause de la spécialisation du travail qui rend de plus en plus risquée toute collaboration, d'autres métiers de plus en plus nombreux sont aujourd'hui dans le même cas. Or la confiance ne se décroète pas, elle se construit peu à peu. On ne peut pas faire boire un âne qui n'a pas soif... Encore faut-il pour cela un environnement qui ne change pas trop vite, ce qui n'est pas le cas pour les métiers chahutés par les progrès technologiques. A défaut de confiance, on a donc dû renforcer les contrôles. Les règlements, normes, labels, rubriques, procédures se sont multipliés, au point que beaucoup de professionnels perdent le souci du client pour ne cultiver que celui de prouver qu'ils se sont conformés à la procédure. L'éthique professionnelle est devenue conformité au règlement. C'est le règne de la *compliance*, comme disent les Anglais, soulignant ainsi qu'il faut "se couler dans les plis". »

- « Mais si l'éthique est devenue *compliance*, elle n'est plus au service du client et du bien commun ! Elle ne sert à rien ! » - « Pas tout à fait. Elle évite les abus les plus flagrants. De plus, elle nourrit la bonne conscience. En outre, elle garantit une certaine sécurité de l'entreprise en termes d'image et même parfois, dans les pays anglo-saxons, en termes juridiques : "J'ai mis en place toutes les procédures recommandées. Je suis donc irréprochable !" A l'inverse, cette norme entreprise de normalisation devient trop complexe pour empêcher les petits malins de se glisser entre les mailles. »

- « Alors, sous la pression de la spécialisation du travail, l'éthique se retournerait contre ceux qui devraient en être les premiers bénéficiaires ? » - « C'est ça : à cause du progrès technique,

l'éthique s'est réduite à la morale, et la morale s'est raplatie sur le respect, non du client, mais des procédures. C'est ainsi que le travail malmène l'éthique. »

Repos forcé

A ce niveau de la conversation avec Siloé, j'évoque un cas pratique produit par les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Ces outils font germer de nouveaux problèmes éthiques dans de nombreux domaines de la vie quotidienne. Je me limite à un seul, touchant le temps de travail. J'en ai pris conscience voici quelques années, lorsque l'administration de mon université mit en place une nouvelle modalité pour le relevé des notes.

Le principe en était d'une simplicité biblique : chaque professeur était invité, en utilisant un code d'accès, à entrer directement les notes des élèves dans le système informatique. Constatant que l'un de mes cours n'apparaissait pas dans le système, je signalai l'erreur à partir de l'adresse électronique indiquée en cas de problème.

C'était un dimanche soir à 22h. Une demi-heure plus tard, un courriel m'arrivait, accompagné d'excuses, me signalant que l'oubli avait été réparé. Effectivement, le même soir à 22h30, je réalisai ce qui m'était impossible de faire une demi-heure plus tôt. J'en conclus que la personne chargée de ce service travaillait ce dimanche soir à 22h. L'accès informatique a ainsi permis ce qu'interdisait la réglementation touchant les horaires de travail.

Certains chefs d'entreprise ont la sagesse de mon adjutant-chef, qui m'expliquait que pour bien commander, il fallait imposer des plages de repos, en

quantité et en qualité suffisantes. Ces chefs d'entreprise interdisent donc l'accès au système informatique de l'entreprise en dehors des plages de temps définies ; ils interdisent même à leurs cadres d'emporter chez eux des dossiers de travail, ou leur prescrivent d'éteindre leur téléphone portable professionnel.

Je ne parle pas de questions de sécurité informatique, mais simplement de l'éthique liée à la soumission au travail. Une soumission parfois acceptée au nom d'une fausse bonne raison : le caractère passionnant du travail. Quand on aime son travail, on ne compte pas ses heures ! La même posture éthique vaut pour le travailleur dont la motivation n'est pas l'intérêt du travail mais le gain supplémentaire. Ou lorsque l'appétit pour le travail ne provient ni de son intérêt, ni du gain qu'il engendre, mais de l'esprit d'équipe agréable, stimulant, plus ou moins favorisé par un leader charismatique.

De l'autorité au pouvoir

La caricature - pas si éloignée que ça de la réalité, disent les connaisseurs - en est donnée par une bande dessinée à succès, *Quai d'Orsay*¹. Le héros de l'histoire est embauché dans le staff d'un ministre français des Affaires étrangères. Il est chargé des « langages », c'est-à-dire des formulations adéquates des discours du susdit ministre. Outre les incessantes mesquineries internes aux services administratifs, le principal ressort de l'histoire se polarise sur le téléphone portable du héros. A toute heure du

jour ou de la nuit, que le héros soit en vacances ou en déplacement, son téléphone bloque tous ses projets chéris.

C'est là l'image même de la servitude. Le sujet vit dans l'instant, comme l'esclave, sans pouvoir anticiper le monde où il inscrira sa liberté. Le pouvoir n'est-il pas la capacité de rendre incertain l'avenir de son partenaire ? Comme quoi faire attendre est le privilège du pouvoir.

La perversité de la situation est à son comble lorsque le pouvoir se fait passer pour une autorité morale. L'autorité, c'est la capacité de rendre le travailleur auteur de soi-même. L'autorité se veut au service du bien commun, tant des subordonnés que des autres parties prenantes à l'entreprise. La parcellisation du travail, dont le premier effet est l'aplatissement de l'éthique sur le respect de la contrainte réglementaire de la *compliance*, montre ici son corollaire : le déclin de l'autorité. Le pouvoir prend la place.

Autonomie

Serait-il volontaire, voire agréable, la servitude au travail n'est pas plus légitime que la soumission au plaisir, à la volonté de puissance ou au désir de savoir. Les moralistes du Moyen-Age se méfiaient de ces trois libidos qu'ils avaient repérées, et qui correspondent assez bien aux trois tentations du Christ selon les évangiles. Ils reconnaissaient en elles les moteurs (aujourd'hui on dirait les motivations) de toute vie humaine, qu'il fallait humaniser en les orientant vers le bien commun. Une voiture au moteur puissant mais sans direction ne va pas bien loin.

Que manque-t-il à ces motivations pour honorer l'éthique ? Tout simple-

1 • **Christophe Blain et Abel Lanzac**, Paris, Dargaud 2010-2011.

ment l'autonomie du travailleur, soit la capacité de se donner à soi-même des limites et d'y trouver du sens.

D'où vient cette capacité ? D'une relation, qui associe les trois ingrédients de toute autorité morale : la lisibilité des objectifs ; les moyens proportionnés à ces objectifs ; la possibilité d'y trouver du sens. Voilà qui combine la rigidité de la loi et la douceur de l'affectivité. La loi n'y suffit pas, n'en déplaise aux régimes totalitaires qui prétendent façonner une autre humanité, aux patrons « je sais tout » ou aux esprits

jacobins qui, prenant prétexte de la parcellisation du travail, veulent remplace la conscience par la réglementation.

La loi ne suffit pas, mais elle est nécessaire. Tout l'art de qui veut avoir de l'autorité est donc de savoir quand poser les limites que les individus ne se donnent pas eux-mêmes. C'est l'art d'un compromis instable entre la conformité sans âme (la *compliance*) et le laisser-faire irresponsable. Un large champ pour le discernement.

E. P.

Yvan Mudry

La maladie de l'action

Une autre vision du travail

St-Maurice, Saint-Augustin 2014,
172 p.

Théologien et journaliste économique, Yvan Mudry signe ici le deuxième volet de son « dyptique » consacré aux dépendances socio-économiques modernes (le premier étant *L'argent trompeur*, 2013).

Si depuis deux siècles l'engagement professionnel est glorifié en Occident, la liste des voix critiques est elle aussi très longue, de Marx à Arendt, en passant par le magistère de l'Eglise. S'appuyant sur ces penseurs, l'auteur s'applique à démontrer que le culte voué au travail et à l'agir n'a rien de naturel, qu'il est une construction culturelle, juxtaposée au débat sur la providence (XVIII^e siècle) et chevauchant l'éloignement de nos sociétés d'avec la vie mystique : « ...quand Dieu passe à l'arrière-plan, quand tout miracle semble exclu et qu'il n'y a plus d'attente du Messie ni d'horizon eschatologique, l'homme ne peut compter que sur lui-même pour être heureux... c'est à lui qu'il revient de créer le paradis. » Même le bonheur est conçu aujourd'hui comme un *chantier* par les spécialistes du développement personnel. Le travail, perçu comme l'outil incon-

tournable de réenchantement de l'univers, devient par là même sacro-saint.

Dans une deuxième partie intitulée *L'Impasse*, Yvan Mudry démonte cette assertion, soulignant ce qu'elle a de manipulateur et d'aliénant. La fameuse *société des loisirs* n'est qu'un leurre, la notion de rentabilisation ayant envahi tous les espaces, sociaux et intimes. Le rapport au temps des Occidentaux a été gagné par l'impératif de la maîtrise et de la maximisation. Le constat est réaliste et cru. Le théologien cependant n'en reste pas là. Une troisième voie est possible pour sortir de cet état d'agitation collectif, défend-il en se basant sur la tradition spirituelle chrétienne et sur des encycliques telles *L'Amour dans la vérité* de Benoît XVI. Il s'agit d'être dans le présent, « espace de l'appel et de la réponse », en intégrant les rythmes naturels et en tournant son regard vers l'éternité. Travailler, mais aux œuvres de Dieu, en ne perdant de vue ni la relation aux autres, ni celle à l'invisible.

Et pour ne pas rester dans l'ordre de la théorie, sachant que n'est pas donné à tout le monde, loin s'en faut, d'échapper aux contraintes du réel, Yvan Mudry conclut son ouvrage avec quelques pistes d'actions précises, ponctuelles et humbles, comme *sanctifier le dimanche* et ne faire « rien ».

Lucienne Bittar

Femmes japonaises

La force montante de l'économie

●●● **Annick Chevillot**, Lausanne
Journaliste

Elles s'appellent Chie Shinpo, Keiko Tashiro, Teiko Kudo et Atsumi Arima. Elles ont entre 40 et 50 ans et sont des pionnières. En mars 2014, elles ont toutes les quatre été nommées à la tête (direction ou conseil d'administration) d'une institution financière du pays. Du jamais vu dans le secteur bancaire japonais qui compte 0 % de femmes dans les comités de direction et 10 % dans les postes d'encadrement.

En annonçant de telles nominations, les groupes financiers Nomura Holdings et Daiwa Securities, ainsi que les banques Sumitomo Mitsui et Mizuho n'ont pas subitement découvert les qualités indéniables de leurs employées ; ils ont simplement obtempéré à l'ordre de leur chef Shinzo Abe. Le Premier ministre japonais sait qu'il n'a pas le choix : s'il veut que l'économie du pays se maintienne à flots, il doit faire appel, d'un côté, à l'immigration et, de l'autre, à ses compatriotes féminines pour compenser la décroissance démographique du pays.

Cette volonté de féminiser les entreprises s'inscrit dans un contexte particulier au Japon : les employées y sont le plus souvent évaluées en termes de problème social et en fonction des rôles prédéterminés des sexes. Pour caricaturer : aux hommes les grandes carrières, aux femmes l'art de servir le thé pour distraire les chefs.

Défi gouvernemental

Quand on sait que seuls 11 % des femmes sont cadres et que près de 40 % des Japonaises ne travaillent pas, on comprend l'ampleur de la tâche. Cela n'a pas empêché Shinzo Abe de décréter que 30 % des cadres seront des femmes dans le pays en 2020. Un défi que son gouvernement est en train de relever avec les *Womenomics*, un train de mesures importantes favorisant l'embauche féminine, présenté en avril 2013.

Si ces mesures sont favorables aux femmes, elles sont aussi incitatives pour les hommes. Shinzo Abe aimerait, notamment, qu'ils abandonnent la culture du présentéisme au boulot, au profit d'un engagement accru à la maison. Dans une étude récente, Goldman Sachs a calculé l'impact qu'aurait sur l'économie japonaise l'entrée sur le marché du travail des 8 millions de femmes confinées dans leurs tâches ménagères : une hausse de 15 % du PIB.

Les mesures les plus spectaculaires des *Womenomics* sont l'allongement de la durée du congé parental et la multiplication des places de crèches. Là aussi les efforts à fournir sont impressionnants : le déficit de places en crèche est évalué entre 400 000 et 850 000. En 2013, au moment de présenter ces réformes aux Japonais de

Papa travaille. Maman est à la maison. Les enfants ont de bonnes notes. Le modèle traditionnel japonais est toujours ancré dans les mentalités, mais il se lézarde. La situation économique de l'archipel a poussé son Premier ministre Shinzo Abe à élaborer des réformes importantes : faire travailler les femmes pour compenser, en partie, le vieillissement de la population et mettre un terme à plus de 15 ans de déflation.

France, l'ambassade du Japon en France résumait ainsi la situation : « Les besoins de places en crèche culmineront en 2017. Il nous reste donc quatre ans pour créer les 400 000 places nécessaires, avec pour objectif de concentrer nos efforts pour en assurer déjà 200 000 d'ici deux ans. »

Depuis que les Japonaises ont accès aux études universitaires, à l'instruction et au marché du travail, la situation a peu changé. Et la pression qu'elles subissent de la part de leurs familles, de leurs employeurs et de leurs conjoints est très forte : au premier enfant, elles sont 70 % (contre 30 % dans la plupart des autres pays industrialisés) à démissionner volontairement pour ne plus jamais réintégrer le monde de l'entreprise. Une bonne partie des 30 % restants prend le même chemin au deuxième enfant. Celles qui restent au bénéfice d'un contrat de travail à durée

indéterminée sont donc les mères qui n'ont pas vraiment le choix. C'est du moins ce qui est fortement ancré dans les mentalités.

De fortes inégalités

Lorsque les enfants débudent l'école, la plupart des femmes ne retrouvent que des emplois précaires, sous-payés et n'offrant aucune perspective d'avancement. Le système pour gravir les échelons hiérarchiques est, en effet, encore fortement soumis à la fidélité d'un employé envers son employeur : l'ancienneté permet de viser un poste d'encadrement bien plus sûrement que tout autre critère d'évaluation. Les femmes représentent dès lors une main d'œuvre bon marché très appréciée, parce que le plus souvent très bien formée.

Comme elles occupent 77 % des emplois temporaires et 70 % des emplois au noir, leur salaire médian est de 61 % inférieur à celui des hommes. Pas étonnant, dès lors, que le pays se classe au 105^e rang (sur 136) dans le classement sur les inégalités des sexes du Forum économique mondial. Cette impossibilité faite aux femmes - et aussi aux hommes finalement : ils ne peuvent pas, par exemple, même s'ils le désirent, s'occuper de leurs enfants un jour par semaine - de concilier vie familiale et vie professionnelle a poussé toute une nation à faire la grève du ventre. En 2005, le taux de fécondité est tombé à 1,26 enfant par femme. Un niveau historiquement bas. Le pays, hermétique à l'immigration, ne peut pas compter sur les étrangers pour assurer la relève. Le Japon est donc seul face au vieillissement de sa population et voit sa démographie décliner. Les statisticiens estiment que

Yuki Takenobu, 33 ans, auditrice financière à la City Bank à Tokyo.

« Je travaille pour une banque étrangère, je ne sens donc pas de pressions particulières en tant que femme. La question de genre n'est pas primordiale lorsqu'on est au bas de l'échelle dans une entreprise japonaise, comme moi au back office. Seules les performances comptent. Mais dès qu'il s'agit de grimper dans la hiérarchie...

La situation évolue, mais de manière timide. Lorsqu'elle cherche un emploi, une femme devrait s'assurer qu'elle pourra le conserver une fois devenue mère. Certaines sociétés ont compris le message et sont devenues très compétitives sur ce plan. J'aimerais pouvoir continuer à travailler une fois maman, mais si je le dois, j'arrêterai. Mon rêve est de trouver un bel équilibre entre vie de famille et carrière. »

le pays comptera 86 millions d'habitants en 2060, contre 128 millions aujourd'hui. Dans la même dynamique, l'OCDE estime que plus de 40 % de la population aura alors plus de 65 ans.

Rapports du FMI

Ce ne sont donc pas des préoccupations féministes qui habitent Shinzo Abe lorsqu'il édicte ses décrets et ses lois. Il s'agit de sauver le pays du naufrage économique. Comme pour lancer ce défi, le Fonds monétaire international (FMI) avait publié en 2012 un rapport intitulé *Les femmes peuvent-elles sauver le Japon ?* Sa réponse est clairement *oui*, si des mesures sont prises pour qu'elles puissent concilier vie professionnelle et vie privée, et si l'Etat prend en compte leurs besoins spécifiques.

L'an dernier, le FMI a remis la compresse en présentant une étude mondiale sur la question. « Celle-ci montre que, en dépit de certaines avancées, l'égalisation des chances offertes aux femmes s'enlise », expliquait alors Christine Lagarde, directrice générale du FMI. Et de poursuivre : « Le nombre de femmes au travail reste bien en deçà de celui des hommes dans le monde entier. Seulement la moitié environ des femmes en âge de travailler ont un emploi.¹ Les femmes représentent la majeure partie du travail non payé, et lorsqu'elles sont payées, elles sont surreprésentées dans le secteur informel et parmi les pauvres, et continuent d'être payées

Keiko, Shenton Suzuki, 35 ans, médecin assistante dans un cabinet pédiatrique à Zurich.

« Je suis arrivée en Suisse adolescente. Au Japon, je n'aurais pas pu suivre des études de médecine, car les études y sont très chères. Maintenant que je suis formée, je ne désire pas non plus aller travailler là-bas. On doit s'y soumettre à un système hiérarchique total. Cela ne me plairait pas du tout.

Je suis maman et je travaille. Dans mon pays d'origine, c'est très difficile de concilier ces deux mondes. C'est mal vu par l'entourage. La place d'une maman est à la maison.

J'aime cependant le Japon et je vois son évolution récente. De plus en plus de femmes deviennent cadres. J'espère qu'à l'avenir, les femmes seront encore plus indépendantes et que les hommes les soutiendront dans cette démarche d'autonomie. »

moins qu'un homme pour un travail identique. »

Les défis socio-économiques, du Japon notamment, pourraient ainsi être résolus grâce à une meilleure intégration du deuxième sexe dans la vie économique officielle. Cela pourrait grandement réduire les problèmes de financement des retraites et même améliorer la stabilité des marchés financiers. Shinzo Abe est le premier dirigeant à avoir pris des mesures drastiques dans ce sens, quitte à bousculer les mentalités et à forcer les chefs d'entreprise à appliquer ces *Womenomics*.

Son discours fait mouche parce qu'il permet d'augmenter le nombre de revenus imposables et ainsi de répartir les charges de soins pour les personnes âgées sur un plus grand nombre de travailleurs. Cela devrait également permettre de doter les femmes - et

1 • Voir à ce sujet l'article de **Pierre Desorques** sur les femmes en Tunisie, aux pp. 21-23 de ce numéro.

corollaire les ménages - d'un meilleur pouvoir d'achat. Au final, cela aura un effet bénéfique sur la consommation.

En bref Condition féminine au Japon

An 1000 : les femmes sont plutôt libres et bien éduquées.

1600 : le pouvoir militaire réduit le pouvoir des femmes ; leurs droits disparaissent. Un homme peut tuer sa femme et a le droit d'en avoir plusieurs.

Dix-neuf articles décrivent le comportement des femmes, dont la fidélité, la docilité, l'humilité.

1868 : ère Meiji, retour de l'empereur sur le trône, ouverture du Japon sur le monde.

Les premiers mouvements féministes voient le jour et réclament l'instruction pour les femmes.

1880 : création du mouvement pour les droits et la liberté du citoyen. Les femmes sont interdites de débat politique, des militantes sont emprisonnées.

La polygamie est toujours en vigueur.

1922 : les femmes peuvent à nouveau prendre part à la vie politique du pays.

1925 : une ligue pour obtenir le droit de vote est créée.

1945 : à la faveur de l'occupation américaine, qui entreprend des réformes en profondeur des structures et des lois du pays, le droit de vote est octroyé aux femmes ; début de la mixité à l'école et autorisation de l'avortement si la vie de la mère est en danger.

1947 : article constitutionnel garantissant l'égalité fondamentale entre hommes et femmes.

Années 60 : période prospère qui permet aux femmes de s'inscrire plus facilement dans l'économie.

Années 70 : création d'associations pour réclamer le droit à l'avortement et à la liberté sexuelle.

Années 80 : création d'associations luttant contre le harcèlement sexuel et demandant la fin du sexisme dans les médias ainsi que plus de flexibilité des horaires au travail.

1987 : loi sur l'égalité des chances pour l'emploi.

Années 2000 : Le taux de divorce rejoint celui des autres pays développés. La famille la plus représentée est la famille monoparentale (une femme, un enfant).

A. Ch.

Davos au féminin

Imposer, c'est une chose, mais Shinzo Abe désire également séduire et prouver qu'une femme peut être un leader. Il a donc décidé d'organiser un Davos au féminin au mois de septembre 2014, à Tokyo : le World Assembly for Women (WAW). De quoi inspirer les femmes de son pays et faire « briller » leurs capacités, sous le slogan : *Les femmes savent produire des enfants, elles produisent aussi des richesses désormais.*

Les plus grandes cheffes d'entreprise du monde étaient présentes à Tokyo, mais aussi Akie Abe, la première et très discrète dame japonaise, représentante type des mœurs du pays : « Je ne nourrissais pas de grands rêves lorsque j'étais jeune. Juste arrêter de travailler dès que je serais mariée. »

Cherie Blair, avocate et épouse de l'ancien Premier ministre britannique, avait pour sa part, adolescente, un tout autre rêve : « Entrer au 10 Downing Street.² Et aussi utiliser la loi pour changer le monde. »

A. Ch.

² • Résidence du Premier ministre britannique.

Femmes de Tunisie

Entre amertume et espoirs

●●● **Pierre Desorgues**, Paris
Journaliste

Il y a bientôt un an, le 26 janvier dernier, la jeune démocratie tunisienne confirmait dans sa nouvelle Constitution l'égalité juridique entre hommes et femmes. La victoire récente aux législatives du parti Nidaa Tounes semble être un autre fait prometteur pour l'avancée des droits de la femme. Or, dans les faits, une seule candidate de ce parti s'est retrouvée en tête de liste dans l'une des circonscriptions du pays. Tous partis confondus, la situation n'est guère plus équilibrée : seules quatre femmes étaient tête de liste, et en ce qui concerne les élections présidentielles, dont le premier tour a eu lieu le 23 novembre, une seule femme figurait parmi les 27 candidats en lice.¹

Emma Mansour Karoui, la présidente du Mouvement démocratique pour la réforme, un petit parti de la gauche laïque, ne cache pas sa déception. Elle comptait se présenter aux élections du 23 novembre : « Ces présidentielles constituent un affront pour les femmes. Je possédais toutes les signatures et les conditions requises. On m'a fermé la porte. Deux autres candidates ont aussi été retoquées. » « La démocratie tunisienne se refuse aux jeunes et aux femmes », constate, amère, Emma

Mansour Karoui. Il faut être un homme de plus de 60 ans pour être président. »

L'économiste Leila Hammami, 41 ans, voulait, pour sa part, incarner justement une candidature issue de la société civile, « proche des femmes et des jeunes », ces « grands oubliés » de la révolution. La cause était entendue. Selon la vieille garde politique tunisienne, « une femme ne peut pas être présidente, affirme-t-elle. Elle doit rester à la maison. Or il me fallait la signature de dix députés. Six ont accepté. D'autres m'ont demandé de l'argent, entre 40 000 et 50 000 dinars.² Paradoxalement, ces comportements n'étaient pas ceux des députés issus de l'islam politique, mais plutôt du camp dit laïc se revendiquant de la gauche », indique Leila Hammami.

Des lois à la réalité

La Tunisie est pourtant présentée comme l'un des rares pays du monde arabe, si ce n'est le seul, à avoir assuré une forme d'émancipation des femmes. Le père de l'indépendance du pays, Habib Bourguiba, entendait en effet mettre en place une république laïque, sur le modèle de celle instaurée par Mustapha Kemal (Atatürk) en Turquie. La modernisation du pays passait par la fin d'une société patriar-

Des récentes élections législatives en Tunisie, les médias ont surtout retenu le succès du parti anti-islamiste Nidaa Tounes. Parmi les objectifs annoncés de celui-ci, la sauvegarde des droits de la femme. Pourtant, près de quatre ans après la chute de Ben Ali, l'intégration des femmes dans le jeu politique et l'égalité de traitement dans le monde du travail laissent toujours à désirer. Témoignages.

1 • Le corps électoral est pourtant composé à plus de 51% de femmes.

2 • Entre 20 000 et 25 000 francs.

cale et donc par l'émancipation de la femme. C'est ainsi que le Code du statut personnel fut promulgué quelque mois après le départ des Français, en 1956.

Ce Code rassemblait une série de lois inédites et progressistes pour le monde arabe : la polygamie fut interdite, la procédure judiciaire pour le divorce fut mise en place et le consentement mutuel des époux devint obligatoire pour qu'un mariage soit accepté par l'Etat.

Dans les années 90, malgré une montée de l'islamisme dans une partie de la société tunisienne, une série d'amendements au Code du statut personnel élargit les droits des femmes. Depuis, la femme peut représenter ses enfants dans les actes juridiques. Une série de lois réprime également plus durement les violences conjugales.

Trois ans après la chute du régime de Zine El-Abdine Ben Ali, la Constitution tunisienne a définitivement consacré l'égalité des droits entre les femmes et les hommes : « Les citoyens ont les mêmes droits et les mêmes devoirs » (art. 20). L'article 46 promet même d'ouvrir davantage les postes à responsabilité aux femmes et affirme que l'Etat garantira cette « égalité des chances des femmes ».

Mais les textes n'ont pas été suivis par les actes. « Ennahdha (parti issu de l'islam politique) a tenté un temps de rendre légale la polygamie, rappelle Emna Mansour Karoui. Les islamistes se sont heurtés à une résistance de la société civile. Le combat a été très dur pour défendre les conquêtes de 1956. La loi électorale, mise en place pour l'élection de la première assemblée libre du pays, prévoyait une parité complète des sexes sur toutes les listes de candidats. Or seules 47 dépu-

tées sur les 217 élus siégeaient dans l'assemblée. »

Monde économique

L'inégalité entre les sexes est aussi marquée dans le monde économique (voir page suivante). Le chômage frappe durement l'ensemble des jeunes, en particulier les diplômés universitaires (50 % de chômage), mais « ce chiffre monte à 65 % chez les jeunes femmes », indique la présidente du Mouvement démocratique pour la réforme. « Rien n'est donné aux femmes, il faut se battre », conclut-elle. C'est pourquoi l'élection récente d'une femme, Wided Bouchamaoui, à la tête de l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (UTICA), le syndicat patronal tunisien, a été applaudie par les syndicats des travailleurs.

Le chemin reste long, selon Selim Kharat, analyste politique tunisien. « La reconnaissance des droits juridiques des femmes n'est plus à l'ordre du jour. La Constitution, face aux menaces islamistes, a définitivement figé l'égalité juridique entre les femmes et les hommes, mais les mentalités doivent encore bouger. La question de l'intégration économique et sociale des femmes reste posée, comme celle des jeunes. Cela prendra beaucoup de temps. Je voyage souvent dans l'intérieur du pays. Les femmes sont aux champs, harassées de travail. Les hommes restent toute la journée au café. C'est, hélas, une réalité, presque ancestrale. »

P. D.

Emna Mansour Karoui



A la pointe du combat social

La lutte sociale de près de deux ans (septembre 2012 - juin 2014) de Sonia Jebali et Moina Dridi contre un grand équipementier aéronautique français illustre la volonté d'émancipation des femmes tunisiennes et reste dans les mémoires. Ces deux ouvrières réalisaient la confection des câblages des avions Airbus et Dassault, dans une usine non loin de Tunis. « Notre atelier regroupait 300 ouvrières. Le harcèlement sexuel par les contremaîtres tunisiens était la norme. Nous étions payées en dessous du salaire minimum légal. Nous avons créé notre syndicat et demandé l'alignement de notre salaire et nous avons obtenu une augmentation et fait cesser les harcèlements », raconte Sonia Jebali.

Mais au lendemain de l'accord, les deux femmes et une dizaine de leurs collègues sont licenciées. Le pays va connaître alors un mouvement social d'une rare intensité. Les ouvrières refusent de reprendre le travail et les deux jeunes femmes entament une grève de la faim pour demander la réintégration de leurs collègues. Les représentants de l'UTICA (le patronat tunisien) et une partie de la classe politique n'hésitent pas à les insulter publiquement à travers les médias. Sonia Jebali et Moina Dridi sont accusées de faire fuir les entreprises étrangères.

Au final, « nos collègues ont été réintégrées. Quant à nous deux, nous avons obtenu des indemnités record, plus de 30 000 dinars (12 000 francs). C'était impensable pour des gens de notre condition. Ce qui s'est passé fait date. Dans les autres sites des usines étrangères, les ouvrières réclament enfin des augmentations. Le directeur français du site a été débarqué. Il pensait qu'en n'employant que des femmes, la main-d'œuvre serait docile. Mais on ne marche pas sur nos droits ! » clame Moina.

Une telle liberté d'action aurait été « impensable sous Ben Ali », reconnaissent les deux ouvrières. « La démocratie ne nous a pas apporté du pain, mais elle a créé le cadre qui permet aux femmes et aux plus faibles de ne pas se laisser intimider », estime Sonia.

P. D.

Sonia et Moina



Vulnérabilité

● ● ● **Amanda Garcia**, Genève
Philosophe

La fin de l'année, avec la période de l'Avent et le soir de Noël qui approche, est une époque durant laquelle nous sommes plus attentifs à la vulnérabilité qui nous entoure. En fêtant la naissance du Christ, l'arrivée d'un nouveau-né à la merci des êtres et des éléments, nous faisons une place à la possibilité de l'impuissance et de l'incertitude.

La vulnérabilité n'est pas irrémédiablement faiblesse, de même que la fragilité n'est pas nécessairement cassure. Il s'agit de dispositions qui ne sont pas forcément manifestées. Le plus fragile des verres restera intact tant que personne ne le fera tomber. On pourra même le préserver dans sa chute si on l'emballer pour le protéger des chocs. A l'inverse, le fait qu'un objet ait été brisé ne signifie pas forcément qu'il était fragile. Si on dit d'un gobelet de verre qu'il est fragile, c'est qu'il est plus susceptible de se briser qu'un gobelet de plastique ou de métal. Les trois gobelets sont cassables, mais celui de verre l'est beaucoup plus facilement.

De manière similaire, la vulnérabilité paraît être une question de degré. En un sens, tout être vivant est vulnérable puisqu'il est mortel. Néanmoins certains semblent l'être plus que d'autres, et de ce fait devoir être davantage protégés.

Il ne s'agit pas ici de deux notions de « vulnérabilité » distinctes, dont l'une caractériserait l'humanité entière et l'autre ne s'appliquerait qu'à certains êtres humains. On peut, en effet, réconcilier ces deux usages en prenant en compte le degré de probabilité que la disposition se manifeste.¹ Chacun est vulnérable, dans le sens que nous risquons tous, à tout moment, d'être lésés. Mais le danger n'est pas le

même pour tous. Nous partageons la même disposition, mais elle est plus propre à se manifester chez certains. Il n'est pas toujours aisé de déterminer le degré de vulnérabilité d'une personne et d'évaluer les risques qu'elle encourt. Certains cas sont évidents, et les nouveau-nés portent leur vulnérabilité sur leur visage. Mais la vulnérabilité ne dépend pas uniquement de facteurs physiques intrinsèques ; elle est aussi influencée par des éléments historiques, sociaux et économiques, pour ne nommer que les plus évidents. Elle dépend donc du contexte.

Appel à la réaction

Il peut sembler vain de chercher à saisir l'essence de ce qui est vulnérable et à déterminer quels êtres le sont plus particulièrement. Il s'agit cependant de questions qui doivent être considérées en éthique et qui ont des répercussions concrètes, par exemple pour les pratiques médicales et sociales.

1 • C'est ce qu'ont proposé de faire **Angela K. Martin, Nicolas Tavaglione et Samia Hurst** dans « Resolving the conflict : Clarifying "Vulnerability" in Health Care Ethics », in *Kennedy Institute of Ethics Journal*, vol. 24, n° 1, mars 2014, Washington.

La vulnérabilité semble appeler une réaction chez qui l'observe. Ainsi Levinas lie l'expérience et la reconnaissance de la vulnérabilité d'autrui avec le sentiment de responsabilité.²

Ce n'est pas que la vulnérabilité en elle-même soit le fondement de devoirs particuliers,³ mais elle représente la possibilité que les droits, les intérêts et le bien-être de certains soient bafoués. Ce sont ces droits et ces intérêts qui fondent notre responsabilité envers les êtres, quel que soit leur degré de vulnérabilité. Si nous avons un devoir de protection accru envers les plus vulnérables, c'est parce que leurs intérêts et leurs droits sont plus susceptibles d'être outragés. Il est donc crucial de pouvoir identifier ces êtres et leurs besoins.⁴

Il est parfois tentant de jalouser l'attention que l'on réserve aux personnes vulnérables, mais c'est mal comprendre les raisons de cette attention. Il est important de souligner ici à nouveau la communauté de la vulnérabilité et de l'humanité. Les groupes et les êtres considérés comme particulièrement vulnérables ne sont pas détenteurs de droits spéciaux. Le vaccin contre la grippe est généralisé chez les personnes âgées non pas parce qu'elle ont davantage le droit d'être protégées contre la maladie, mais parce que la grippe a des conséquences plus né-

fastes pour elles que pour la majorité de la population. Leur santé n'est pas plus valorisée que celle des êtres moins vulnérables, mais elle nécessite plus de précautions pour être préservée.

Témoins de l'altérité

La vulnérabilité est révélatrice à la fois de l'humanité et de l'altérité. Elle implique une nécessité d'écoute et une ouverture à autrui que la force seule ne peut pas connaître. L'être vulnérable a besoin de la protection d'autrui, mais il offre aussi et surtout à cet autre la chance de découvrir un être différent et de le protéger. La vulnérabilité permet à celui qui la regarde et à celui qui la vit d'être témoins de l'altérité, le point commun et le point de divergence de l'humanité.

On retrouve ce double aspect de la vulnérabilité dans la figure christique : ce côté universel d'une caractéristique propre à l'humanité, et ce côté particulier propre aux êtres qui nécessitent une plus grande protection. Jésus fait d'abord l'expérience de la vulnérabilité en se faisant homme, mais également en s'incarnant dans le pauvre, le petit, le persécuté. Il rachète les péchés de l'humanité entière, mais annonce aussi que les humbles seront les premiers dans le royaume de Dieu. Cela devrait nous encourager à porter notre vulnérabilité avec autant de fierté que notre humanité, et à accorder avec bonne volonté notre protection aux personnes qui sont plus vulnérables que nous.

A. G.

- 2 • Emmanuel Levinas, *Ethique et infini*, ch. 8 : « La responsabilité pour autrui », 1981.
- 3 • Samia Hurst insiste sur ce fait dans « Vulnerability in Research and Health Care Describing the Elephant in the Room ? », in *Bioethics*, vol. 22, n° 4, 2008, pp. 191-202.
- 4 • Ce à quoi s'attachent les comités d'éthique. Samia Hurst rassemble et compare plusieurs listes de groupes considérés comme particulièrement vulnérables dans l'article cité en note 3.

Une troisième voie

Merci à Matthieu Mégevand pour sa présentation d'une « troisième voie » (in choisir n° 558, octobre 2014, pp. 52-53). Je rapproche ses réflexions de celles de Joseph Moingt, jésuite, selon qui c'est parce que l'institution catholique « n'a pas assez le souci de la vérité des textes, que les gens se sont détachés d'elle » (Jean Mercier, in La Vie, n° 3609, 30.10.2014). Prenons, par exemple, les textes concernant les apparitions de Jésus après sa mort. « Fiction », affirme le célèbre théologien. « Inventions », ajoute-t-il. Ayant situé ces écrits bibliques, il peut en dégager le sens profond de la résurrection de Jésus à laquelle nous participons déjà maintenant. (Lire par exemple : Joseph Moingt, L'Évangile de la résurrection. Méditations spirituelles, Paris, Bayard 2008.)

La foi ne repose pas sur des affirmations en contradiction avec l'histoire et la science. Elle n'exige ni preuves, ni faits extraordinaires. Elle est un don de l'Esprit, une expérience intime, dépouillée de tout artifice. « Pas besoin de miracle pour aimer Dieu, l'homme, et celui qui sur terre l'a si bien représenté : Jésus », affirme Matthieu Mégevand dans sa remarquable conclusion.

Sœur Marie-Rose Genoué
Sion

Divorcés remariés

L'iconographie catholique s'est complue à dresser des portraits de la Sainte famille où Jésus de Nazareth a grandi, et cela teinté de coloris plutôt pastel. Avec cependant un épisode marquant : durant la préadolescence de Jésus, lors d'un pèlerinage familial au temple de Jérusalem, le jeune Jésus s'est permis de demeurer en ville, à l'insu de ses parents rongés d'inquiétude. Au cours de son bref ministère public, le prophète Jésus a montré qu'il ne plaçait pas ses relations familiales avant les urgences

de l'annonce d'une Bonne Nouvelle, toute nouvelle et toute urgente (...)

Pour continuer et prolonger le message évangélique déduit de la vie terrestre de Jésus, les responsables des communautés chrétiennes ont progressivement mis en place tout un corps de doctrines et de disciplines, qui deviendront peu à peu incontournables pour les baptisés qui se veulent fidèles au Christ. Comme tout autre responsable politique, le haut personnel de l'Église a le devoir d'examiner sérieusement la crédibilité des lois et des règlements en place. Dès avant le concile Vatican II, bien des études avaient exposé les méfaits d'approches philosophiques et de lois disciplinaires inacceptables en l'état, au regard d'une fraction importante des populations catholiques. À l'évidence, des sensibilités culturelles différentes ne réagissent pas de façon identique face à des lois conçues comme généralistes et uniformes.

Ces constats et critiques ne semblent toujours pas suffisants pour contrer ceux qui défendent bec et ongles les doctrines et les disciplines en place. Serions-nous parvenus à une mentalité aussi craintive que celle des apôtres se bouclant dans le cénacle après la mort de Jésus ? Et est-ce longtemps tenable dans des sociétés modernes où s'affiche de plus en plus fortement l'adage bien connu Vox populi, vox Dei ?

La préparation, la tenue et les conséquences du concile Vatican II (1962-1965) ont provoqué de forts remous au sein d'habitudes religieuses bien en place depuis des générations. Des réactions excessives se sont fait entendre, s'étalant depuis l'approbation enthousiaste jusqu'aux récriminations les plus violentes. Tout cela, dans un contexte où la réflexion et la foi se sont trop souvent trouvées parasitées par l'émotion et les sentiments. À l'évidence s'applique aussi aux affaires religieuses le mot humoristique bien connu : Quand on dépasse les bornes, il n'y a plus de limites.

(...) Dans le monde catholique, tout au long du XX^e siècle, la crispation de la hiérarchie s'est durcie et spécifiée comme jamais auparavant autour de l'usage de la sexualité en ses très multiples expressions. Certes, depuis bien des siècles, le clergé a spécifié de façon de plus en plus détaillée les lois entourant le mariage des baptisés. Et pour justifier cette intrusion dans les divers secteurs de la vie sexuelle et matrimoniale, cette Eglise s'est appuyée sur une compréhension du droit naturel qui est loin d'être partagée par l'ensemble des cultures humaines. Les sciences psychologiques pourraient certainement donner quelques explications à propos d'une société gouvernée par des célibataires qui interviennent aussi étroitement dans le détail de la vie de celles et ceux qui vivent une sexualité davantage ouverte à l'altérité...

(...) Certains changements doctrinaux et disciplinaires s'imposent [c'est l'une des réflexions du Synode sur la famille, notamment par rapport aux divorcés remariés. Cf. l'article de François-Xavier Amberdt, in *choisir* n° 657, septembre 2014] si l'on veut aider à sortir des marges de l'Eglise romaine une part des baptisés actuellement à l'écart d'un partage communautaire et eucharistique, alors qu'ils furent antérieurement sérieusement engagés dans la vie et l'apostolat de leur Eglise. Parmi ces cabossés de notre Eglise, beaucoup ont pris de la distance par rapport à une religion qui, de plus en plus, leur semble promouvoir de l'inacceptable en des domaines qui demanderaient à être abordés tout en nuances. Ils se sont ainsi mis hors circuit, aspirant à des réajustements que l'on ne voit pas arriver. Les générations plus jeunes, à part une fraction minoritaire ayant grandi dans un milieu préservé, sont davantage marquées par une distanciation généralisée, qui peut même atteindre un profond analphabétisme religieux. Les prises de position des papes en matière de sexualité ne les interpellent donc que fort peu.

On constate la même condamnation publique à l'égard de celles et ceux qui, engagés dans la vie consacrée ou le

ministère ecclésial, ont quitté ce choix de vie après l'affrontement avec d'imprévisibles obstacles. Il y a peu, le langage populaire utilisait encore contre ces défailants, souvent écrasés par leurs combats visibles ou invisibles, un terme terriblement réducteur : les défroqués. Pour le prêtre, Rome accordait, après enquête, la faveur d'une réduction à l'état laïc, selon l'étrange terminologie encore en usage jusqu'à la veille du concile Vatican II. Cette mesure de condescendance ne s'accompagnait, sauf rares exceptions, d'aucune autorisation de mariage, afin que la discipline demeure intègre et garde toute sa force, disait l'instruction romaine de 1955. En 1964, sur la lancée du Concile, Rome levait cette interdiction d'un possible mariage.

Du côté des catholiques divorcés puis civilement remariés, alors que leur nouvelle union n'est reconnue ni comme mariage ni comme moralement acceptable, on entend parfois cette récrimination amère : « Entre eux, les curés, ça s'arrange toujours ; ils savent faire les lois qui leur conviennent. » La plupart de ces remariés ne revendiquent pas que leur nouveau couple bénéficie du sacrement de mariage, puisque la doctrine en place estime que le sacrement ne peut disparaître qu'avec la mort de l'un des deux conjoints. Mais beaucoup militent pour que leur couple, marié civilement, soit enfin admis par leur Eglise dans sa légitimité humaine et son honnêteté spirituelle. (...) D'après la logique évangélique, si rien n'est effacé ni oublié, tout peut devenir occasion d'un rebondissement en tous secteurs.

Père Michel Legrain
Joinville-le-Pont (F)

La pensée en actes

... Une interview de **Jean-Pierre Greff**, Genève, directeur de la Haute école d'art et de design par **Geneviève Nevejan**, Paris, journaliste et historienne d'art

En quelques années, la HEAD-Genève (Haute école d'art et de design) s'est imposée en Europe, sous l'impulsion de son directeur Jean-Pierre Greff. Tout prédestinait celui-ci à une carrière scientifique. Aux antipodes de son milieu, il décide cependant de poursuivre des études littéraires, enseigne en faculté à Metz et à Lille, ainsi que dans des écoles d'art en France. Son passage à l'Ecole des Beaux-Arts de Nantes lui communique le goût de la direction, qu'il met en application à l'Ecole supérieure des arts décoratifs de Strasbourg, avant d'intégrer, en 2004, l'Ecole supérieure des Beaux-Arts de Genève. Il y entreprend une réforme en profondeur de l'enseignement et une fusion des Beaux-Arts et de la Haute école d'arts appliqués. Depuis 2006, ces deux entités forment une seule institution, rebaptisée HEAD. Une aventure qu'il aborde comme un projet artistique et intellectuel certes, mais aussi en entrepreneur créatif et visionnaire.

Geneviève Nevejan : *Quel a été votre parcours avant de vous consacrer à la direction de l'Ecole supérieure des arts décoratifs de Strasbourg ?*

Jean-Pierre Greff : « J'ai poursuivi mes études à l'Université de Metz, où je suis passé de la linguistique à la sémiologie de l'image, tout en me passionnant pour la littérature comparée et, plus précisément, pour les relations

entre poésie et peinture. J'ai ensuite entrepris des études d'histoire de l'art à la Sorbonne, avant d'enseigner en faculté. Mon expérience à l'Ecole des Beaux-Arts de Nantes a été brève (1991-1993) mais intense pour y avoir rencontré Jean-Claude Latil. Artiste et autodidacte brillant, d'un humour décapant, il avait fait des Beaux-Arts de Nantes l'école la plus vive et inventive de France à l'époque, notamment en y créant une galerie et la revue *Interlope la curieuse*, autant de dispositifs devenus aujourd'hui courants. Il m'a surtout donné le goût de la direction d'école alors que j'étais un jeune universitaire chercheur, auteur et commissaire d'expositions. »

Pourriez-vous analyser les raisons pour lesquelles vous vous êtes orienté vers les écoles d'art ?

« Je crois que la dimension du "faire" - le désir de développer une pensée en actes - correspondait à une attente profonde et répondait peut-être même à une frustration. J'aimais la manière dont les étudiants en art plastiques s'appropriaient les processus de pensée, tout comme leur culture beaucoup plus subjectivée. Il y avait plus de surprise dans leur manière d'être. »

Quelle était votre ambition ?

« Je suis arrivé en 1993 à Strasbourg, avec un projet que j'ai mis en œuvre sans doute avec le culot de la jeu-

nesse. A Genève, dix ans plus tard, j'ai agi avec plus de tact et de patience. J'avais dès 1993 la conviction qu'il fallait favoriser un fonctionnement en binômes, associant artiste et théoricien, et faire en sorte que la théorie soit en situation de recherche et de projet. Je songe à l'exemple concret de l'exposition *Signes de la collaboration et de la résistance*, projet initié en 1998 et qui est devenu exemplaire car nous avons travaillé avec des historiens du graphisme, des philosophes, des designers. Les étudiants eux-mêmes ont œuvré non pas en simples "apprentis historiens", mais en mobilisant leurs capacités de pensée et de culture visuelles.

» Une école d'art est un lieu qui participe de la vie de la cité. Elle en porte les enjeux, les débats et les tensions. Une école d'art, dès lors qu'elle atteint un certain degré de réalité, ne saurait être un sanctuaire. »

Quels sont les changements que vous avez ensuite opérés à l'Ecole supérieure des Beaux-Arts de Genève ?

« J'ai tout d'abord modifié l'enseignement organisé en ateliers définis en nom propre (celui de l'artiste qui en était responsable). J'ai voulu dépasser ce système académique séculaire en organisant des petites équipes pensées non pas en termes de techniques, mais en tant que territoires de pratiques et de questionnements. Le cursus Bachelor en arts visuels se trouve ainsi divisé en six options (Appropriation, Art/Action, Construction, Information/Fiction, Interaction, Représentation). Je crois que la répartition par médium n'est plus en prise avec la réalité de l'art actuel.

» Une école d'art et de design est à la fois une institution d'enseignement supérieur et un lieu de production et de

diffusion de la culture contemporaine. C'est en ce sens qu'à Strasbourg comme à Genève j'ai créé des galeries ouvertes au public : La Chaufferie à Strasbourg, LiveInYourHead à Genève. Nous en avons porté l'ambition à un niveau peu commun. A cela s'ajoutent conférences, colloques, projections de films et une politique éditoriale soutenue. »

Pourquoi avoir proposé à l'Etat de Genève la fusion de l'Ecole supérieure des Beaux-Arts avec la Haute école d'arts appliqués ?

« A la différence de beaucoup d'écoles d'art en France, ma conviction était qu'il fallait articuler art et design, les mettre en dialogue, de plain-pied, mais sans les confondre. Il faut vivre avec son époque et, si possible, avec un temps d'avance. Une école a une

Jean-Pierre Greff



fonction, mieux, une vocation exploratoire. Elle doit se penser ancrée dans un territoire, mais agir dans une logique multiculturelle et avec une dimension internationale.

» Lorsque je suis arrivé, la plupart des enseignants étaient originaires de Genève, Lausanne ou Berne. A ce jour, 40 % d'entre eux se rattachent à près de douze nationalités, ce qui correspond à la proportion de nos étudiants étrangers qui représentent quarante nationalités. En dehors des enseignants pérennes, un tiers des budgets est réservé à des invités et intervenants internationaux. Yan Duyvendack, La Ribot ou Bruno Serralongue, artistes reconnus internationalement, ont été les premiers exemples de cette redéfinition de l'École. Ce qu'elle et ils représentent en tant qu'artistes est essentiel, parce qu'un enseignant fonctionne comme une figure d'identification dans une école d'art. Nous sommes, par ailleurs, partenaires de quelque cent écoles par-delà les frontières suisses. Nous exportons des projets, d'exposition par exemple, un peu partout dans le monde, en France et en Europe mais aussi en Amérique du Nord et en Asie.

» La HEAD-Genève est par principe ouverte à toutes les hypothèses de partenariats académiques, intellectuels ou artistiques.¹ Nous multiplions aussi les partenariats avec des entreprises, avec lesquelles sont engagés près d'une cinquantaine de projets. Nous sommes semblablement sollicités à l'étranger. A Genève, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a fait appel à la HEAD pour la conception de toute sa signalétique. Nous fonctionnons un peu comme une entreprise. Car l'entreprise est, à côté de l'atelier, du laboratoire et du colloque, un modèle désirable en ce qu'il véhicule une notion essentielle : entreprendre, c'est-à-dire oser, réaliser,

inscrire ses enjeux de création dans une réalité socio-culturelle prégnante. Tout cela place la HEAD, c'est-à-dire ses étudiants et ses diplômés, à un niveau très élevé de légitimité. »

Quelle est selon vous l'idéal d'une école et de sa direction ?

« Elle se résume en peu de mots : quelques convictions, une dynamique de projets, une aventure collective, beaucoup de bon sens et enfin une attention scrupuleuse à cent détails journaliers. L'intrication du faire et de la pensée est l'une de ces convictions. J'ai été l'un des premiers à introduire la philosophie dans les écoles d'art, aux côtés des sciences humaines et d'une histoire des arts renouvelée, avec toujours cette osmose entre théorie(s) et pratique(s), en favorisant une grande largeur de spectre. L'essentiel restant le projet de création, la capacité de se réinventer perpétuellement, de créer des situations inédites, du défi, de l'intensité.

» Fait-on une bonne école ? Cette question, nous nous la posons quotidiennement, car notre responsabilité est à l'aune des désirs, des rêves et des engagements des centaines d'étudiants qui nous rejoignent chaque année. »

G. N.

1 • Vingt-neuf étudiants de la HEAD ont, par exemple, réalisé début novembre une exposition à la Maison Tavel, sur demande de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève : la mise en boîte d'écrits, de photos et d'objets, comme autant de témoignages de notre mode de vie contemporain, destinés aux Genevois du futur (2064). Pour découvrir le dynamisme de l'École : www.hesge.ch/head (n.d.l.r.)

Autres mondes

●●● **Patrick Bittar**, Paris
Réalisateur de films¹

cinéma

Quelque part dans le Midwest américain, dans un futur proche. Le climat a été tellement dérégulé qu'aucune production agricole n'est possible. L'humanité est menacée d'extinction. Heureusement la NASA veille ; en particulier le professeur Brand (Michael Caine) qui, à force d'écrire des formules mathématiques sur de grands tableaux noirs, a découvert le moyen de tirer parti d'une faille repérée dans l'espace-temps : un « trou de ver ».

Cooper (Matthew McConaughey), un cul-terreux qui a été pilote pour la NASA, est choisi - grâce aux pouvoirs extrasensoriels de sa fille Murphy (Jessica Chastain) - pour diriger la mission spatiale de la dernière chance. Menant une poignée d'explorateurs, deux robots monolithiques et quelques embryons congelés, Cooper vise le fameux trou noir. Ingénieurs raccourci qu'Einstein avait conjecturé, et qui permettra au vaisseau de quitter le système solaire pour aller visiter des exoplanètes. L'objectif est d'en trouver une assez hospitalière pour y établir une colonie et/ou y faire venir quelques Terriens. Cooper va devoir choisir entre revoir ses enfants et sauver l'humanité. Tatataa ! Grosse musique de l'incontournable Hans Zimmer.

Memento, la trilogie *Batman*, *Inception* : je n'ai vu aucun des films connus de

Christopher Nolan. Je suis allé voir *Interstellar* parce que j'avais aimé *Le Prestige*, une histoire de rivalité entre deux magiciens, où le réalisateur affirmait avec brio ses qualités d'illusionniste du cinéma. Là, dans une salle archicomble (95 % de gars de moins de 26 ans), après une demi-heure de pubs *Haribo et Cie* et près de 3h de pompiérisme astral, j'ai été pour le coup sidéré d'ouïr quelques applaudissements.

Comme les frères Wachowski,² les frères Nolan aiment faire les malins. Or leur scénario débilitant est si présent qu'il mange tout : aucune poésie, aucun espace (!) pour les spectateurs. On aurait aimé *vivre* ces situations spéculées à partir d'hypothèses scientifiques ; *profiter* de ces vagues hautes comme des montagnes, qui menacent d'engloutir le vaisseau. Mais non, on ne nous laisse rien sentir, on nous impose/expose constamment le fonctionnel d'un scénario formaté/rabâché. Et forcément tous les (bons) comédiens sont mauvais...

Le réalisateur britannique, très tôt attiré par les sirènes hollywoodiennes, a baptisé le vaisseau *Endurance*, du même nom que celui de Sir Ernest Shackleton lors de son expédition en Antarctique, il y a un siècle : le décalage entre un héroïsme de synthèse indigeste et un héroïsme réel prodigieux est symptomatique de l'effet d'écart ... interstellaire protéiforme que produit ce film-évènement.

Interstellar,
de Christopher
Nolan

1 • Dernière production à son actif, *Entre eden et paradis*, une série documentaire sur le jardin, Azalé 2014. (n.d.l.r.)

2 • Réalisateurs de *Matrix* (1999).

Autour d'Escobar

Paradise Lost commence par la fin de son histoire, une nuit de 1991, en Colombie. Pablo Escobar, le célèbre trafiquant de cocaïne à la tête du cartel de Medellin, donne un signal de départ à ses *sicarios*. Puis il sort en short dans les bois appeler sa mère avec un téléphone satellite : « Je voulais prier avec toi - Commence. » Il s'agenouille, fais le signe de croix : « Demain je pars en prison. J'ai peur que Tu m'abandonnes, Seigneur, que Tu ne comprennes pas mes actes. Je te rappelle que tout ce que je fais, c'est par amour pour ma famille, pour la protéger de tout mal et de tout danger. » Il met le combiné devant son visage : « Sainte Marie, priez pour nous, pauvres pécheurs... » La prière continue de résonner alors qu'on se retrouve de jour, dans une église où Nick, un jeune Américain en sueur, attend Maria, son amour. Le voilà embarqué, de nuit, dans une voiture. On lui enlève son bandeau : les phares balayaient des dizaines d'hommes alignés devant un bâtiment. Sur la porte qui se referme derrière Nick, une croix rudimentaire. Le jeune homme au regard timide et aux traits juvéniles se retrouve

parmi des tueurs qui attendent en silence. Une porte s'ouvre, tous se lèvent. C'est Escobar, en short : « Selon un accord conclu avec le gouvernement, demain je me rends aux autorités. Je resterai en prison pendant un moment jusqu'à ce que la situation se tasse. Je vous ai fait venir parce que j'ai besoin de l'aide des gens en qui j'ai le plus confiance. Nous devons dissimuler nos ressources financières à nos ennemis. » Le film raconte ensuite l'histoire de Nick, venu en Colombie quelques années auparavant, pour monter avec son frère un camp de surf. Il tombe amoureux de Maria ... qui s'avère être la nièce d'Escobar.

Rappelant le très bon *The Last King of Scotland* (2006) sur Idi Amin Dada, *Paradise Lost* nous fait entrer dans le cercle des intimes d'un psychopathe, à travers le personnage d'un jeune étranger naïf qui n'en a jamais entendu parler : « On aide les communautés pauvres, lui dit Maria. - Qui ça "on" ? - Mon oncle. Je travaille pour lui ... C'est Robin des Bois. » Effectivement, le septième homme le plus riche du monde en 1989 (selon le magazine *Forbes*) a financé la construction d'hôpitaux, de routes, de milliers de maisons.

Andrea di Stefano, acteur italien qui signe sa première mise en scène, sait nous entraîner dans un autre monde, sans théorie quantique ni mythification. Il utilise les ressources du mixage, celles de son personnage (girafes et éléphants déambulent en arrière-plan dans sa *hacienda*), de la photo (d'une sensualité exceptionnelle) et de ses comédiens Benicio del Toro et Josh Hutcherson² (très convaincants).

P. B.

Paradise Lost,
d'Andrea Di
Stefano

« *Paradise Lost* »



2 • Héros des *Hunger Games* (2012-2014).

Alain Fournier

Un roman d'autrefois

●●● **Gérard Joulé**, *Epalinges*
Ecrivain et traducteur

« Mon credo en art : l'enfance. Arriver à la rendre sans aucune puérité, avec sa profondeur qui touche les mystères. Mon livre futur sera un perpétuel va-et-vient insensible du rêve à la réalité. Rêve entendu comme l'immense et imprécise vie infantine planant au-dessus de l'autre et sans cesse mise en rumeur par les échos de l'autre. »

Le Grand Meaulnes, qui s'appelait d'abord le *Pays sans nom*, c'était le monde mystérieux dont Alain Fournier avait rêvé toute son enfance, c'était ce paradis sur terre, il ne savait trop où, auquel il voulait être fidèle toute sa vie, dont il n'admettait pas qu'on pût avoir l'air de suspecter la réalité, qu'il se sentait comme unique vocation de révéler.

Le Grand Meaulnes est sans doute, après *La Princesse de Clèves*, le plus beau roman de la littérature française. Le livre de Madame de La Fayette a été écrit par une dame déjà vieillissante, vivant dans le grand monde, alors que *Le Grand Meaulnes* est l'œuvre d'un jeune homme ayant passé son enfance et son adolescence dans le Berry.

J'ai peur, hélas, même si le monde d'un jeune provincial n'est pas celui d'une vieille et grande dame de l'aristocratie, que tous les deux parlent une langue étrangère à un jeune homme d'aujourd'hui qui ne sait plus distinguer la cour de la ville, et la ville de la campagne, qui ne voit plus le monde que sur des

écrans et pour qui les termes de province et d'aristocratie ont les couleurs pâlies des aquarelles auxquelles s'occupaient jadis les héroïnes sages et pieuses de Francis Jammes.

Que de jadis dans mes phrases ! Et si le cours de l'histoire est irréversible, comment le remonter ? Travaille pourtant, ô ma mémoire, et ne te laisse pas abattre. Les vrais livres, les grands livres, sont ceux qu'on a lus à quinze ans et qu'on relit sans cesse. Eux seuls parlent à notre âme. Les autres, sitôt parcourus, que nous en reste-t-il ?

Nous parlions, le mois dernier, des princes et des princesses à propos du roman de Madame de La Fayette. *Le*



Alain Fournier,
Le Grand Meaulnes,
Paris, Flammarion
2014, 290 p.

Alain Fournier, en 1905

Grand Meaulnes nous peint un monde de province, d'enfance et de paysannerie, si j'ose dire. Princes et paysans sont pour l'homme d'aujourd'hui d'aussi vieilles lunes que les grands hommes dont Plutarque a raconté la vie. Les grands hommes, où les trouverions-nous aujourd'hui ? Et les paysans ? Je parle, par exemple, de ceux que Ramuz a dépeints. Quant aux enfants, il me semble qu'on fait tout pour les empêcher de vivre leur vie d'enfant, comme pouvait la vivre un petit garçon né dans le Berry à la fin du XIX^e siècle, quand autour de lui s'étendait une campagne traversée par des chemins que seuls des hommes à pied ou à cheval parcouraient.

Le Grand Meaulnes s'ouvre sur le paradis perdu de l'enfance et se clôt sur lui. On ne retrouve plus le paradis terrestre de l'enfance, le paradis clos de l'enfance. Et pourtant le Royaume des cieux est à ceux qui lui ressemblent.

D'âme à âme

Cela commence comme un de ces contes de fée dont le symbolisme était friand. Et tout conte de fée commence par une apparition. La rencontre d'une jeune fille inconnue d'où naîtra, dans *Le Grand Meaulnes*, le personnage d'Yvonne de Galais. Une rencontre, un regard, quelques mots échangés. Une extase amoureuse. Laissons parler Alain Fournier : « Certes je n'ai jamais vu de femme aussi belle ni même qui eût de loin cette grâce. C'était comme une âme visible, exprimée en un visage et vivant en une démarche. Notre rencontre fut extraordinairement mystérieuse : "Ah ! disions-nous, nous nous connaissons mieux que si nous savions qui nous sommes." Et c'était étrangement vrai. "Nous sommes des enfants,

nous avons fait une folie", disait-elle. Si grande était sa candeur qu'on ne savait pas de quelle folie elle avait voulu parler : il n'y avait pas eu encore de prononcé un mot d'amour. » Telle la Béatrice de Dante, la vivante apparition s'efface pour faire place à la créature littéraire qui deviendra Yvonne de Galais.

Il disait : « Celle que j'aime est loin et perdue et pourtant la force de notre amour est mille fois plus forte que moi-même et plus près de moi que le battement de mon cœur. » « Jacques Rivière, m'a reproché, dit-il dans une lettre à un ami, ma *pureté*, ce culte trop dur rendu aux femmes. Il ne s'agit pas de cela. J'ai pour elles le regard de l'idiot qui va d'abord vers l'âme. C'est chez elles que j'ai trouvé le plus à nu, cette chose qui n'est pas de ce monde et qui fait presque trembler de délice et de terreur : l'âme. Elles sont toutes venues vers moi comme vers le prince innocent, avec un amour qui ne portait plus ce nom. »

Le pays de son rêve

Le Berry est le pays de son enfance, le pays de ses vacances, le pays dont la nostalgie le suit partout. La campagne est pour lui une amie fidèle. Il lui semble qu'elle le comprend, qu'elle sympathise avec lui, qu'elle est accoutumée à lui comme il est terrestrement accoutumé à sa compagnie. Il connaît son pays, il sait ce qu'il y a à l'autre bout de ce bois où s'enfoncé le chemin qui part de son village. Il sait ce qu'il y a de l'autre côté de la haie qui sépare son champ de celui du voisin. Il revient dans ses lettres à ce pays où les routes sont sèches, couvertes d'aiguilles de sapin jaunies, avec des taons dans l'air et du gibier qui coupe les routes.

Certaines journées de chasse comptent parmi ses plus beaux souvenirs, ces journées où l'on s'enfonce dans la campagne aux vastes horizons « comme on n'en a peut-être pas sur mer et où l'on déjeune chez des gardes particuliers de ces châteaux presque tous merveilleux de goût, d'élégance, de poésie dans des paysages sauvages. Puis le soir, las d'avoir beaucoup marché, on s'écroule de fatigue sur une chaise de la cuisine. »

De ces châteaux inaccessibles et lointains, de ces jeudis de juin « derrière la grille d'une cour, près de grandes barrières blanches qui ferment les allées, à la lisière des bois des châteaux », de ces routes vibrantes de soleil et lourdes d'ombrages, de ces domaines créés pour les châtelains et les « jeunes âmes cachées », du domaine interdit, d'un paradis perdu, de l'apparition d'une jeune fille, de la nostalgie indéradicable et inguérissable de l'enfance, et de ces « grands désirs qui s'écrasent contre une fenêtre », comme il dit, Alain Fournier va faire l'un des plus beaux romans de notre littérature. De ce qu'il ne peut atteindre, de ce qu'il sait inaccessible, il fera la matière de son œuvre. Le pays de son rêve, le pays sans nom, le pays de cette âme. La femme rêvée et aperçue un jour. Celle qui symbolise le désir et qui incarne un paysage : « La femme ne fut jamais pour moi que des paysages, que la *rappelleuse* d'heures, de pays et de paysages. »

La femme aimée, il l'imagine lointaine et silencieuse, enveloppée dans ses robes sombres. « Toute la délicatesse et l'essence du corps de la femme est dans son vêtement. Toute cette atmosphère délicate, féminine, maternelle, de la vie d'autrefois, imprègne le vêtement de celle qui doit être notre vie future et notre famille, et c'est pourquoi revoir ce costume maternel donne aux

enfants que nous sommes, encore, au plus profond, au plus passionné de nous-mêmes, ce désir immense et mystérieux comme le monde de l'enfance, âcre comme le regret de l'impossible passé. » De l'immortel passé ! De l'immortelle enfance !

Douce province

De temps en temps, il lui prend cette envie de se « voiler le visage comme les Carmélites et de renoncer pour toujours à tout amour (entendez : terrestre, humain) et à toute gloire (mondaine). Renoncer ainsi, nier ainsi, quel effroyable geste, mais aussi quelle paix ! Anéantissement terrible et sécurité parfaite. » Pour lui, il préfère encore le doute à l'explication trop facile, selon lui, que les dogmes catholiques donnent du « manque de toute chose ».

Comme le héros de son livre, Alain Fournier est un homme dont l'enfance fut trop belle et qui, jugeant de tout à son aune, ne peut rien lui comparer. Avant de trouver comme titre à son roman *Le Grand Meaulnes*, il songera à *Un roman d'autrefois* ou *Un roman de province*. Et tout finira par se cristalliser autour de ces paysages d'été et d'automne délicats, civilisés, aristocratiques qu'il a tant aimés. Car tout était encore aristocratique en province : le noble comme le paysan, le maire comme le curé.

Alain Fournier recourt constamment aux mêmes images : les châteaux, les parcs, les allées de marronniers, les branches des lilas, les parterres de fleurs, les petites filles sagement endimanchées et surtout la châtelaine, Yvonne de Galais, qui se promène, grave et timide avec son ombrelle blanche sous le chaud soleil estival. A côté d'elle son frère Frantz, et puis bientôt lui

faisant face, Augustin Meaulnes, personnage mystérieux, quoique de chair et de sang.

Dès les premières pages du livre, il apparaît comme un grand gars de dix-sept ans. Des cheveux ras de paysan, une face anguleuse lui donnent quelque chose de dur. Seurel, son ami, le fils de l'instituteur qui est aussi le narrateur, dira de lui que son visage était « si jeune, si vaillant et si durci déjà ». C'est un personnage exceptionnellement marqué et fait pour l'aventure. Alain Fournier a dû penser à Rimbaud, le garçon aux semelles de vent, en le créant.

Voilà comment le narrateur nous le présente : « Quelqu'un a soufflé la bougie qui éclairait pour moi le doux visage maternel penché sur le repas du soir. Quelqu'un a éteint la lampe autour de laquelle nous étions une famille heureuse, à la nuit, lorsque mon père avait accroché les volets de bois aux portes vitrées. » Et celui-là fut Augustin Meaulnes, surnommé le Grand Meaulnes.

Avec Meaulnes entrent dans la famille de Seurel le trouble et l'inquiétude. Il possède une hauteur d'âme que ses camarades ne connaissent pas mais dont ils sentent le mystère. Seurel est lui aussi un très beau personnage. Plus que le narrateur, c'est en quelque sorte l'évangéliste de la geste de Meaulnes. Gêné par un genou malade, il ne peut se livrer à de longues marches. Meaulnes partira seul à la recherche du domaine mystérieux. Lui restera enfermé dans la classe de l'école, le cœur gros, mais sachant que la merveille est au-dehors et que Meaulnes la découvrira.

Rien et nulle part

A côté de ces deux personnages - l'ange au visage anguleux et au nez droit et le fils de l'instituteur -, Alain

Fournier en dessine un troisième : Frantz de Galais. Frantz, c'est pour le Français de ce temps-là un prénom d'archiduc. Le choix de ce prénom n'est pas anodin. Frantz est le petit prince qui ne peut grandir, qui ne peut ni ne veut sortir du domaine enchanté de l'enfance. C'est un de ces êtres aristocratiques à qui ses proches, parents ou maîtres, ont passé tous ses caprices. Il a sa maison à lui, où il n'est entouré que d'enfants. Il compte épouser une femme qui, croit-il, viendra partager sa vie enfantine. Mais la jeune femme ne trouve pas le chemin du royaume enfantin, et le contact de Frantz avec la réalité s'avère catastrophique.

Après son suicide manqué, Frantz commence une vie de bohémien où il lui semble recommencer son enfance. Mais sa vie est un faux paradis et se réduit à une suite d'enfantillages « pénibles à supporter chez ce garçon légèrement vieilli ». Frantz n'attend rien, ne quitte rien, ne va nulle part, alors qu'Augustin Meaulnes part à la recherche du domaine mystérieux et de la jeune fille inaccessible, qu'il finira par épouser et qui mourra en couches.

La vie et le bonheur sont incompatibles ici-bas. Yvonne de Galais n'incarnera ce paradis pour Augustin qu'aussi longtemps qu'elle restera inaccessible. Possédée, elle cesse d'être le rêve, elle cesse donc d'être l'objet de son désir. Et Meaulnes ne se retrouve lui-même qu'en se libérant de cet obstacle. « Il avait fallu que mon grand compagnon échappât à la fin à son bonheur tenace », dira de lui Seurel. Et Alain Fournier clôt son livre par ces paroles : « Et déjà je l'imaginai la nuit enveloppant sa fille dans un manteau, et partant avec elle pour de nouvelles aventures. »

G. J.

 ■ Théologie

Antonio Spadaro
Cyberthéologie

Penser le christianisme à l'heure d'Internet
 Bruxelles, Lessius 2014, 156 p.

Le web change notre mode de vie et de pensée. Il influence aussi notre façon de penser et de vivre la foi. Antonio Spadaro, jésuite italien, philosophe et théologien, propose une réflexion sur le christianisme en regard des dernières technologies de la communication.

La toile, comme les autres médias avant elle, suscite un nombre appréciable de travaux sur son adéquation à l'évangélisation. Elle inspire moins de débats proprement théologiques. Or, estime l'auteur, si les chrétiens réfléchissent à Internet, c'est justement « parce qu'ils sont appelés à aider l'humanité à comprendre le sens profond du net lui-même dans le projet de Dieu » : non comme un instrument, mais comme un milieu à « habiter ».

Directeur de la *Civiltà Cattolica*, Antonio Spadaro opère son approche de la toile et de sa technologie sans rejet ni méfiance. Le monde « virtuel » n'est pas disqualifié par opposition au monde « réel ». Les médias digitaux sont intégrés au contraire à la vie ordinaire de tous les jours.

Il entame sa réflexion théologique par quelques analogies de langage : *sauver, convertir, justifier, communauté*. Les plans ne sauraient se confondre. La mémoire de la toile signale cependant l'écart entre l'oubli et le pardon. Les traces de notre vie laissées sur le net engagent de nouvelles manières de pardonner.

En référence aux principaux registres de la théologie, le jésuite ouvre une discussion sur les questions que pose l'insertion de l'être humain dans ce nouvel espace anthropologique. D'où lui parle-t-on de Dieu et comment ? Qui est le prochain et où est-il ? Quelles sont les conditions de formation d'une communauté et où se situent les terrains de rencontre ? L'Église ne procède

pas d'une simple agrégation ; elle est le lieu d'un appel. La tradition catholique de l'autorité se heurte à la nature créative de la toile. La société cognitive répond à une logique du partage, la communauté chrétienne à une logique du don.

Antonio Spadaro mène le dialogue entre le monde digital et le monde de la foi de manière fine et compréhensive. Il rejoint les anticipations de Teilhard de Chardin : une humanité universelle interconnectée dans la « noosphère »¹, orientée vers un point de salut.

Daniel Cornu

 ■ Bible

Luc Devillers
Eclats de joie
Thierry Lenoir
Divine rencontre
Daniel Marguerat
Un homme aux prises avec Dieu

Bière, Cabédita 2014, 92, 96 et 96 p.

Les éditions Cabédita, sous l'impulsion de Daniel Marguerat, publient depuis 2013 de petits ouvrages de théologie et de spiritualité sous le nom de collection *Parole en liberté*. En voici trois.

Dans *Eclats de joie*, Luc Devillers nous enchante encore et toujours par sa compréhension de Luc. Dédiant ses pages à François Bovon, grand exégète de cet évangéliste, il propose une recherche sur ce qui, pour lui, est l'essence même du texte : « Chez Luc, le salut se voit et suscite la joie. » Il parle d'éclats de joie comme on parle d'éclats de rire ! Au fil du texte, il nous fait découvrir une notion fondamentale : après Jésus, on continuera à louer joyeusement Dieu, mais le lieu de cette louange se déplacera. Il va jusqu'à dire que Luc inaugure ce qui, aujourd'hui, est devenu la pastorale de « l'Évangile à la maison ».

Dans *Divine rencontre*, Thierry Lenoir emmène ses lecteurs dans des textes connus des évangiles : les rencontres personnelles que Jésus fait. Au travers de ces rencontres, c'est le portrait de Jésus qu'il brosse. Redécouvrant des textes qui peuvent paraître usés, car trop souvent rabâchés, l'auteur les fait parler à notre cœur

1 • Noosphère : couche pensante (humaine) de la Terre, constituant un règne nouveau, un tout spécifique et organique distinct de la biosphère (couche vivante non réfléchie).

comme si c'était chacun de nous, personnellement, qui rencontrait Jésus.

Daniel Marguerat, enfin, définit saint Paul comme *Un homme aux prises avec Dieu*. Il offre trois bonnes raisons de s'intéresser au personnage : « C'est un homme à l'histoire spirituelle cassée en deux, un pasteur aux ouailles universelles, un théologien de génie. » Evoquant la conversion de Paul comme une façon nouvelle de parler de Dieu, il balaie les idées reçues à son sujet et le présente comme « plus progressiste qu'on ne croit ». Qui a fondé le christianisme : Jésus ou Paul ? se demande l'auteur, qui développe à ce sujet une pensée originale et termine son ouvrage en posant cette question : « Ami de Paul, pourquoi pas ? »

Anne Deshusses

Gianfranco Ravasi

Où es-tu, Seigneur ?

Symboles de l'espace dans la Bible
Paris, Médiaspaul 2014, 126 p.

Partant d'une réflexion sur le symbole, l'auteur aboutit à un thème qui parcourt les Écritures : la dimension de l'espace et la façon dont cet espace se constitue comme rencontre entre Dieu et l'homme.

Le poète René Char disait que « les dieux habitaient le symbole ». Le symbole, cet inconnu mystérieux qui a pour mission de révéler quelque chose de plus, du grec *symbollein*, qui signifie : mettre ensemble.

Le langage de Jésus, avec son usage systématique de la parabole, est un symbole raconté. A travers la guérison des malades et la libération des maux, le Christ propose l'avènement du royaume de Dieu. Le livre de l'Apocalypse, très riche en symboles (couleurs, nombres, formulations alphabétiques, monstres, dragons), nous fait entrer dans le monde fluide de l'allégorie, que les Pères de l'Eglise ont amplement pratiquée. Dieu parle à travers ses œuvres. Le psaume 19 le rappelle : il y a deux soleils, celui qui brille dans le Ciel et celui de la Torah (Révélation explicite), un évangile de lumière offert à toute l'humanité. L'espace est un parchemin déroulé entre le ciel et la terre sur lequel sont écrites les paroles de Dieu et celles de louanges des hommes.

Au chapitre 2, l'auteur analyse l'espace habité, les sanctuaires, Babel, Jérusalem. Au chapitre 3, ce sont la terre et les ques-

tions que Dieu pose à Job après ses longs tourments. Le ciel, les montagnes et les eaux puis, pour couronner le tout, l'espace au-delà de l'espace. Comme disait Rilke, « la mort est le bord de la vie qui se situe de l'autre côté par rapport à nous ». Et l'auteur de tenter d'explorer ce shéol à la suite de Gilgamesh, de Qohélet, de Platon, de Brecht, de Buzzati et ... du Christ.

A relever la grande culture de Ravasi, qui cite de nombreux poètes, écrivains, musiciens, philosophes, psaumes et passages bibliques. Un livre très intéressant qui, par moments, semble avoir des ailes et nous emporter sur des nuages blancs, sur une partition mystique.

Marie-Luce Dayer

■ Récits

Hiram Cox

Voyage du Capitaine Hiram Cox dans l'Empire des Birmans

Traduit de l'anglais

par A.-P. Chaalons d'Argé

Genève, Olizane 2013, 382 p.

La Compagnie britannique des Indes orientales à Calcutta envoya, en 1795, une ambassade à la cour du roi de Birmanie en vue d'accords commerciaux : dans le cadre de ceux-ci, un résident britannique serait installé à Rangoun. C'est un jeune capitaine de l'armée du Bengale qui fut désigné pour le poste.

Inexplicablement, il tint peu compte des instructions précises dont il avait été nanti, n'en fit qu'à sa tête et se comporta, semblait-il, avec une telle absence de tact et de diplomatie, qu'il fut rappelé en 1798 sans que les autorités birmanes acceptent d'accueillir un nouveau résident. Plus tard cependant, il fut amené à intervenir dans la question des milliers de réfugiés (déjà !) d'Arakan, avec assez de succès pour que le comptoir qu'il avait fondé soit baptisé de son nom, Cox Bazar, un nom que le comptoir devenu ville porte encore dans l'actuel Bangladesh.

Le récit du capitaine Cox, non dépourvu de longueurs, concerne sa première mission. Il s'étend sur les difficultés rencontrées - ou provoquées par son attitude -, sur les complications du protocole à la cour du roi.

Mais Cox se révèle aussi un observateur attentif des particularités du pays : chasse à l'éléphant, fête de l'eau au cours de laquelle on s'arrose mutuellement, culture de l'indigo, exploitation artisanale des puits de pétrole, etc.

On doit au traducteur de ce document, publié en anglais pour la première fois en 1821, d'abondantes notes sans lesquelles le texte serait parfois difficilement compréhensible.

Renée Thélin

Irena Breznà

L'ingrate venue d'ailleurs

Traduit de l'allemand par Ursule Gaillard
Lausanne, D'en-bas 2014, 118 p.

Une jeune fille de 18 ans quitte sa région (la Slovaquie) en 1968 avec sa famille et découvre, ébahie, la Suisse, sa liberté, ses richesses et ... sa rigueur. Parlant plusieurs langues, elle devient traductrice dans les hôpitaux et les tribunaux, et assiste à des scènes qui la bouleversent. Elle fait aussi la douloureuse constatation que perdre la vaste peau collective d'un pays totalitaire n'est pas chose aisée. Son pays, envers et contre tout, représente toujours sa langue maternelle, les rires avec les copines et ce courant chaud qui les portait. En Suisse, elle se sent rejetée sur le rivage, une sorte d'hôte venue de la lune et qui ne veut pas d'un mariage forcé avec son pays d'accueil. Comment se fait-il qu'ici, lors d'une course en montagne, on ne rencontre pas d'interdits ? Celui de quitter le sentier pédestre par exemple, de traverser un pré fauché ou de se baigner dans un étang ?

L'adaptation est difficile. Ce pays lui semble trop sage et une enfance sous une dictature ne s'efface pas d'un revers de la main. Elle va mettre du temps à l'apprendre. Certaines clés (des *mercis* trop polis, des *stp* utilisés comme des potions magiques, des *excusez-moi* répétés) ne lui semblent ouvrir aucune serrure. Elle les voit comme le règne du luxe ! Les différents dialectes sont un signe distinctif, mais qui ne s'en sert, reste un bon à rien. D'ailleurs les immigrés peinent avec eux.

Et puis, un jour, elle comprend l'injonction d'un écrivain : « Sois humain, garde la distance. » Dès lors, elle cesse de vivre un « mariage forcé » avec sa terre d'accueil et,

peu à peu, se met à respirer profondément. Comme si elle avait glissé dans quelque chose de familier, de tranquille. Arrive le temps où elle se met à aimer la Suisse, sa clarté, sa ténacité, son Etat de droit.

Ce livre suscite beaucoup d'émotion, faisant découvrir au lecteur des situations douloureuses.

Marie-Luce Dayer

■ Portrait

Jean-Marie Viennet, René Poujol

Le secret spirituel de l'abbé Pierre

Paris, Salvator 2014, 221 p.

Mystérieuse cette densité de contemplation chez un personnage aussi actif que l'était l'abbé Pierre. Les médias nous informent sur l'étendue de son rayonnement tous azimuts, en France et de par le monde. Des amis proches, témoins confidents de divers événements, nous révèlent par l'intime les choix parfois étonnants de l'abbé.

Avec un vif intérêt, grâce à ce livre, nous percevons mieux le fond de l'être de cet homme de foi. Ses prises de position et ses décisions motivées par les circonstances, dont le fil conducteur est « accompagner les plus démunis », manifestent son profond respect pour chacun, aimé de Dieu. Avec cet épisode marquant, à Québec, en 1990. Des décideurs invitent l'abbé Pierre à leur réunion. La veille, ils participent à la messe ; suit un repas luxueux ; le secrétaire, au vu de la salle festive, dit à l'abbé au moment de le chercher : « Ça va être difficile. » A la place d'honneur, l'abbé Pierre demande le silence : « Vous m'avez invité à intervenir demain lors d'une journée qui se veut de réflexion. Je viens de célébrer l'eucharistie avec vous et vous me faites participer à un repas de débauche... Je ne peux pas rester ici, avec vous. » En rentrant, le secrétaire voit de la lumière sous la porte de l'abbé ; il ouvre, et le trouve agenouillé au pied du lit, en prière.

Cette attitude exprime une façon d'être essentielle, une attitude d'adoration que l'abbé gardera toute sa vie. Prophète, ni organisateur ni gestionnaire, il accueille les événements au fur et à mesure... Au fond, il se laisse guider par Dieu. Emmaüs a pris corps petit à petit, avec de multiples remous de l'intérieur et de l'extérieur. Les

convictions et les choix de l'abbé, parfois entêté, demandent explications. C'est l'intérêt de ce livre, qui offre une mine d'informations. Grâce aux deux auteurs - Jean-Marie Viennet, prêtre et secrétaire d'Emmaüs international, et René Pujol, journaliste, ex-directeur de *Pèlerin* - nous découvrons un peu le « secret » du dynamisme qui a rendu célèbre l'abbé Pierre.

Willy Vogelsanger

■ Philosophie

Sous la direction
d'**Emmanuel Gabellieri**
et **François L'Yvonnet**
Simone Weil

Cahiers de l'Herne (105)
Paris, L'Herne 2014, 408 p.

« On comprend facilement avec une partie très superficielle de l'intelligence - mais difficilement avec toute l'âme », disait Simone Weil. Pour qui désire découvrir l'immense personnalité et l'œuvre prodigieuse de la philosophe, ce *Cahier de l'Herne* met en lumière et en valeur celle qu'Albert Camus admirait et n'hésitait pas à qualifier de « seul grand esprit » de son temps.

Intellectuelle de haut vol, disciple de Platon et du Christ, Simone Weil sait, par ses paradoxes et provocations, revivifier l'âme aussi bien que la nécessaire inscription du sujet dans la réalité sociale. Celle qui, dans *L'Enracinement*, appelle à une réappropriation de la culture par le travail propre à chacun des milieux sociaux est à la fois une philosophe de haut vol, qui connaît expérimentalement le poids du réel, et une mystique hors frontières, dont les éclairs zèbrent le ciel de nos pesanteurs trop humaines.

Simone Weil a su affronter la violence sociale (conditions de travail) et politique (guerres) avec une intensité qui lui permit de mettre en lumière la juste attitude face à l'injustice et au malheur, à l'amour et à la beauté, à l'autre et au collectif.

La lire, c'est sortir de la paresse intellectuelle et du confort de l'âme. Sa pensée défriche, élague et féconde. Elle permet, par-delà nos attentions si souvent déconnectées du présent, d'accéder à la nudité du réel. En ce lieu, l'âme retrouve la santé et découvre le Salut. A n'en pas douter, pour

celui qui cherche les hautes cimes joutant les abîmes les plus vertigineux, cette pensée ne peut être que bienvenue.

Le *Cahier de l'Herne* rassemble une quarantaine de contributions. Découpé en quatre parties - Philosophie / Littérature-Esthétique / Politique-Histoire / Religion-Mystique - il offre au lecteur un aperçu substantiel de la pensée de Simone Weil. Des analyses et des entretiens à la fois fouillés et accessibles alternent avec des textes de la philosophe elle-même. Au terme de la lecture, on ressort stimulé et éveillé par une pensée qui nous mène vers des lieux oubliés que l'âme reconnaît comme siens.

En ces temps de conformisme, de confusion et de platitude intellectuelle, en cette époque manquant cruellement d'une pensée novatrice, rien de tel que de se plonger ou replonger dans l'univers weilien, pour redécouvrir le goût du réel et de Dieu.

Luc Ruedin

Gian Domenico Borasio *Mourir*

Ce que l'on sait, ce que l'on peut faire, comment s'y préparer

Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes 2014, 156 p.

Publier un ouvrage sous ce titre est en soi un défi au tabou que constitue la mort dans nos sociétés consuméristes et matérialistes. D'ailleurs, on en sait bien plus sur la naissance que sur la mort, rappelle l'auteur, pionnier de la médecine palliative. Médecine qui met de manière exemplaire au centre la volonté du patient, et développe une approche systémique, holistique.

L'auteur souligne que le vieillissement de la population va réduire les possibilités d'accompagner les personnes en fin de vie, que plus de 80 % des décès ont lieu en Suisse en institution et que notre pays est en 19^e place pour la « qualité de la mort ».

Toute fleur est destinée à se faner et à disparaître, confie avec une admirable sérénité une personne qui va partir, prête à accepter ce qui va venir. Apprendre à mourir c'est apprendre à vivre, et il serait bon que cette pensée nous effleure avant notre dernier jour !

René Longet

Association internationale pour la défense de la liberté religieuse, *Conscience et Liberté. Les droits de l'homme et la liberté religieuse dans le monde. Un nouvel équilibre ou de nouveaux défis. T. 1*, Berne, Association internationale pour la défense de la liberté religieuse 2014, 192 p.

Bellanger Aurélien, *L'aménagement du territoire. Roman*, Paris, Gallimard 2014, 480 p.

Bonnet Corinne, *La religion des Phéniciens et des Araméens. Dans le contexte de l'Ancien Testament*, Genève, Labor et Fides 2014, 398 p.

Burkhalter Didier, *Genève, canton suisse 1814-2014. La célébration du bicentenaire*, Genève, Slatkine 2014, 64 p.

*****Coll.**, *Ignace de Loyola. Une vie en vingt tableaux. Collège Saint-Michel, Fribourg Suisse / Ignatius von Loyola. Ein Leben in zwanzig Bildern. Kolleg St. Michael, Freiburg Schweiz*, Basel, Friedrich Reinhardt Verlag / Institut für Ökumenische Studien der Universität Freiburg Schweiz 2014, 72 p. [45010]

*****Coll.**, *Qu'est-ce que croire ? Réponses du Notre Père*, Genève, Labor et Fides 2014, 266 p. [45028]

*****Coll.**, *Voyage et déroute*, Montréal/Genève, Novalis/Labor et Fides 2014, 116 p. [45029]

*****Coll.**, *Célébrer Luther ou la Réforme ? 1517-2017*, Genève, Labor et Fides 2014, 390 p. [45040]

Cuny Georges-Paul, *L'homme qui déclara la guerre à la misère. Joseph Wresinski, le fondateur d'ATD Quart Monde*, Paris, Albin Michel 2014, 278 p.

Dubuis Alexandre, *Grands brûlés de la face*, Lausanne, Antipodes 2014, 348 p.

Epp Eldon Jay, *Junia. Une femme apôtre ressuscitée par l'exégèse*, Genève, Labor et Fides 2014, 164 p.

Gilliéron Lopreno Patrick, *Monastères, Hauterive, Montorge, Notre-Dame de Fatima, Saint-Maurice*, Genève, Labor et Fides 2014, 114 p.

Goertz Donna Bryant, *Quand l'école s'adapte aux enfants*, Paris, Desclée de Brouwer 2014, 336 p.

Kaplun André H., *Les Hittites, un empire évanoui*, Genève, Statkine 2014, 112 p.

Lassus Pierre, *La sagesse du Petit Prince. A la recherche de l'enfant perdu avec Saint-Exupéry*, Paris, Albin Michel 2014, 264 p.

Lécrivain Philippe, *Les jésuites*, Paris, Eyrolles 2014, 166 p.

Mazenod Romain, *L'Evangile à l'heure des femmes*, Paris, Salvator 2014, 190 p.

Meizoz Jérôme, *Saintes colères. Dix-sept travaux publics*, Genève, D'autre part 2014, 152 p.

Morand Maxime, *Petit guide du leadership provoc'acteur selon Jésus-Christ*, Lausanne, Favre SA 2014, 200 p.

Moutinot Laurent, *Le Chameau véloce descend le Nil*, Genève, Slatkine 2014, 104 p.

Muller-Colard Marion, *L'Autre Dieu. La Plainte, la Menace et la Grâce*, Genève, Labor et Fides 2014, 112 p.

Römer Thomas, *L'invention de Dieu*, Paris, Seuil 2014, 340 p.

Salamolard Michel, *La Suisse a-t-elle mal à son mariage ? « Mariage pour tous »*. *Avenir du droit de la famille*, St-Maurice, Saint-Augustin 2014, 96 p.

Smith Jonathan Z., *Magie de la comparaison. Et autres essais d'histoire des religions*, Genève, Labor et Fides 2014, 200 p.

Sylvoisal, *Chœur antique*, Vevey, Le Cadratin 2014, 28 p.

Tschabold Matthias, *Georges Haldas. Un cheminement intérieur*, Lausanne, L'Age d'homme 2014, 260 p.

Vallet Odon, *Dieu et les religions en 101 questions-réponses*, Paris, Albin Michel 2014, 200 p.

Le charbonnier de la Cathédrale

Nietzsche a dit : « Ce n'est pas le doute qui rend fou : c'est la certitude. » Et en ce qui concerne la foi ? C'est en discutant avec mon ami Emmanuel Rolland, pasteur de la paroisse de Saint-Pierre, à Genève, que la question s'est à nouveau posée. Peut-on toujours avoir en soi la certitude de l'existence de Dieu ? Ne vaut-il pas mieux en douter et alimenter sa croyance de réflexions, de questionnements nécessaires ?

A ma grande surprise, Emmanuel Rolland me disait que s'il a très souvent douté de lui-même, de ses choix, de ses convictions, et malgré quantité de moments douloureux dans sa vie, il n'a jamais remis en cause la présence de Dieu. Un Dieu qui agit sur terre et dans l'homme, un Dieu qui se présente toujours là où on veut bien de lui. De cela il a toujours été convaincu.

J'admire cette foi d'airain. Mais je ne peux la partager. Pour ma part, je crois comme un enfant qui apprend à marcher. Je me redresse, avance de quelques pas, trébuche. Me relève, reprend ma marche. Retombe. La pré-

sence de Dieu m'envahit autant que son silence. Rien n'est jamais certain en ce qui le concerne. Parfois sa lumière m'aveugle, parfois la nuit englobe tout. Il est là, il disparaît.

Je parlais à Emmanuel du monde qui se délite, des atrocités qui abondent, de tout ce que l'homme produit comme abjections. Il me rétorquait que c'était d'abord ce que voulaient bien nous montrer nos écrans, que l'on regardait le monde sous un prisme déformant et qu'était occulté tout ce que chaque jour charriait de bontés, de biens, de générosités. Il disait que, sur le temps long, l'homme se comportait de mieux en mieux. Moins de guerres, moins de famines, moins d'injustices. Dieu agit sur l'homme et l'emmène, un pas après l'autre, vers le bien, concluait-il.

A nouveau j'admire son optimisme, mais je ne peux y souscrire. Ou plutôt, il me semble impossible d'affirmer que l'homme d'aujourd'hui vit mieux que celui d'hier. En meilleure santé peut-être, avec plus de justice, de confort, de repos certainement. Et pourtant... Dans nos villes opulentes et bien nourries, qui peut affirmer que nous rayonnons de bonheur ? C'est un poncif, mais en cette fin d'année, dans

les trams et les magasins, je trouve plutôt que nous faisons peur à voir. Les hommes du III^e, du XI^e ou du XVII^e siècle étaient-ils moins heureux ? Plus tristes, plus déprimés ? Comment le savoir ? Rien ne le démontre.

Il n'y a pas de quantification possible du bonheur, pas plus que de somme des biens ou des malheurs humains. Nous restons dans le flou, dans le doute, incapables de savoir si nos réussites technologiques et nos connaissances scientifiques nous amènent vers un avenir meilleur ou simplement comblent nos quotidiens.

Mais alors, qu'est-ce qui peut bien pousser Emmanuel à voir le monde aller de mieux en mieux, à demeurer certain que la lumière triomphe peu à peu des ténèbres ? J'ai le sentiment qu'au fond, c'est simplement la foi. La foi qui n'est rien d'autre qu'un parti pris. Ou encore un pari. Mieux peut-être : une espérance. Impossible d'affirmer par des faits irréfutables que le monde d'aujourd'hui est meilleur que celui d'hier. Il est possible, par contre, de se concentrer sur ce qui agit, ce qui embellit l'homme et la vie, par minuscules gouttes de bonté, d'altruisme, de bienveillance.

Dans un monde où le pessimisme est érigé en norme - qui de Céline à Houellebecq marque la littérature francophone - faire preuve d'optimisme ou, encore une fois, d'espérance est une gageure. Mieux, une preuve d'audace, d'indépendance, de liberté ! Et c'est sans doute cela, avoir la foi. Ne rien minimiser des jours sombres, ne jamais se complaire dans les lendemains qui chantent, le paradis à venir, les beautés invisibles, mais prendre le parti de se concentrer d'abord sur les petites lumières qui, un peu partout, fleurissent au milieu de la nuit. Attiser la moindre braise, transmettre un peu de feu. C'est sans doute ainsi que la certitude d'Emmanuel demeure. J'essaye de le suivre, en doutant beaucoup, en laissant soulever le vide en moi et dans le monde prendre le dessus. Il choisit une voie que rien ne pourra jamais prouver, et pourtant il s'obstine. Pour cela je l'admire.

Matthieu Mégevand



Afrique	
CORREA Ch. F.	• <i>Epidémie d'Ebola. Un symptôme de la pauvreté</i> 659,13
DESORGUES P.	• <i>La lutte des femmes tunisiennes</i> 660,21
JELÉN O.	• <i>Centrafrique. A la recherche de la paix</i> 651,25
Amérique latine	
AMSELLE J.-L.	• <i>Le tourisme chamannique</i> 652,13
BERSET J.	• <i>El Salvador. Une Eglise polarisée</i> 654,15
Arts	
BONZEN (zur) E., BRUSTLEIN B.	• <i>Calcutta. La danse de l'espoir</i> 650,24
FOSSATI C.	• <i>De la nature à la culture. Une interview de Mario Botta</i> 655-56,29
GARCIA A.	• <i>Dessine-moi la guerre</i> 654,19
NEVEJAN G.	• <i>La pensée en actes. Une interview de Jean-Pierre Greff</i> 660,28
Asie	
BITTAR L.	• <i>Un pays, deux visions. L'empire post-ottoman et l'esprit de Gezi</i> . 649,22
BERTOLUZZI G., SPOCCI C.	• <i>Jumelles sur le Golan</i> 659,21
BONZEN (zur) E., BRUSTLEIN B.	• <i>Calcutta. La danse de l'espoir</i> 650,24
CHEVILLOT A.	• <i>Femmes japonaises.</i> 660,17
HUG J.	• <i>Turquie. Chronologie politique</i> 649,21
PAGE M.	• <i>Catholiques à Tel Aviv</i> 654,13
Bible	
BITTAR L.	• <i>La Bible. Traduction officielle liturgique</i> . 653,9-12
DUPONT-ROC R.	• <i>Au cœur de la foi : le don</i> 653,13
KERBER G.	• <i>Justice entre générations</i> 651,9
LIVIO J.-B.	• <i>Entre Dieu et l'homme</i> 655-56,18
MUDRY Y.	• <i>Du danger de l'argent</i> 651,13
VALDÉS A. Á	• <i>Jésus et la répudiation</i> 657,8
Chronique	
MÉGEVAND M.	• <i>La leçon des bourgeois</i> 649,44
	• <i>Ich bin ein Berliner</i> 650,44
	• <i>Histoires de familles</i> 651,44
	• <i>L'autre résurrection</i> 652,44
	• <i>Ces corps qui cherchent la lumière</i> 653,44
	• <i>Amadeus</i> 654,44
	• <i>Un matin sur le Bateau</i> 657,44
	• <i>Le Royaume</i> 658,52
	• <i>Apprendre à passer</i> 659,44
	• <i>Le charbonnier de la Cathédrale</i> 660,42
Cinéma	
BITTAR P.	• <i>Exclusion et fraternité</i> 649,30
	• <i>Version soft, version hard</i> 650,28
	• <i>Déterminations</i> 651,32
	• <i>Immersions en classes</i> 652,26
	• <i>Noé, blockbuster écolo</i> 653,28
	• <i>Monde pour petits, tout petit monde</i> 654,29
	• <i>Les sommets du 7^e art</i> 655-56,35
	• <i>Discorde</i> 657,35
	• <i>Dramatiques pétrins</i> 658,43
	• <i>L'apôtre et le paradis</i> 659,28
	• <i>Autres mondes</i> 660,31
Conte	
DAYER M.-L.	• <i>Antonin d'Isaïe</i> 655-56,52
Economie	
PERROT E.	• <i>Une utopie ? Le revenu de base inconditionnel</i> 649,26
Editorial	
BITTAR L.	• <i>Réconcilier les mémoires</i> 654,2
	• <i>Eve et Marie</i> 660,2
CHRISTIAENS L.	• <i>Des prêtres heureux !</i> 658,2
FELLAY J.-Bl.	• <i>L'expérience du sommet</i> 655-56,2
FUGLISTALLER Br.	• <i>La place du don</i> 653,2
HUG J.	• <i>Au service de la réconciliation</i> 649,2
	• <i>Face à la famille</i> 657,2
LIVIO J.-B.	• <i>Un voyage audacieux !</i> 650,2
LONGCHAMP Al.	• <i>Familles, oser la confiance</i> 651,2
PERROT E.	• <i>La leçon pascale du bitcoin</i> 652,2
	• <i>Guerre juste ?</i> 659,2
Eglise	
AMHERDT Fr.-X.	• <i>Divorcés remariés. Pour une économie de la miséricorde</i> . . . 657,13
BITTAR L.	• <i>La Bible. Traduction officielle liturgique</i> . 653,9-12
	• <i>Prêtres en chiffres.</i> 658,23
EMONET P.	• <i>L'odeur du troupeau. Appel à une réforme intérieure du clergé</i> . 658,12
FELLAY J.-Bl.	• <i>Une papauté chahuté. Les escales de la barque de saint Pierre</i> . 654,23
MENOUD C.	• <i>Rue des prêtres...</i> 658,34
PERROT E.	• <i>Cléricalisme. Ses nouveaux vêtements</i> . . . 658,37
REESE Th. J.	• <i>Réformer la curie romaine</i> 649,17
Environnement	
BITTAR G.	• <i>Menaces d'extinction</i> 650,14
KERBER G.	• <i>Justice entre générations</i> 651,9
SCHÄFER O.	• <i>Ecopop. Agir global, penser local ?</i> 659,9
Europe	
GALLAGHER J.	• <i>Une Ecosse indépendante ? Comment voter « catholique »</i> 657,30
JAKAB A.	• <i>Hongrie. Le christianisme pour idéologie</i> . 650,20
Éthique	
BITTAR L.	• <i>Les leçons d'Ebola. Interview de Marie-Charlotte Bouësseau</i> . 659,17
BONDOLFI A.	• <i>Droit et morale. Une tension salutaire</i> . . . 651,21
DURISCH P.	• <i>Médicaments testés sur les humains</i> . . . 650,15
PERROT E.	• <i>Servitudes. L'éthique malmenée par le travail</i> 660,13
Evocations	
COUCHEPIN P.	• <i>Sur nos monts</i> 655-56,27
JOULIÉ G.	• <i>Es-tu encore magique ?</i> 655-56,45
OGI A.	• <i>Un toit insaisissable</i> 655-56,16
Expéditions	
GARCIA A.	• <i>Un lieu de partage. Une interview de Jean-Marie Jolidon</i> . 655-56,38
ORTELLI P.	• <i>Neuf ans après</i> 655-56,44
SALINA A.	• <i>Du Valais au Groenland</i> 655-56,42
Expositions	
CORNU D.	• <i>Arles au tournant</i> 657,33
FOSSATI C.	• <i>Le divisionnisme.</i> 652,28
NEVEJAN G.	• <i>L'œil du libre penseur</i> 650,30
	• <i>Un trésor qui sort de sa réserve</i> 652,31
	• <i>Ici l'Afrique !</i> 653,26
	• <i>Bruno Stefanini,</i> 654,27
	• <i>Paysage alpestre</i> 655-56,32
	• <i>Du réalisme à l'abstraction</i> 659,30
Femmes	
CHEVILLOT A.	• <i>Femmes japonaises.</i> 660,17
DESORGUES P.	• <i>La lutte des femmes tunisiennes</i> . . . 660,21
SPILLMANN A.	• <i>Iris von Roten, féministe méconnue</i> 651,30
Histoire	
BITTAR L.	• <i>Romandie. Les 100 ans des chrétiens de gauche</i> . . . 653,21
CHALAMET Chr.	• <i>Chrétiens-sociaux protestants. Les ambiguïtés d'un mouvement</i> 653,22
FELLAY J.-Bl.	• <i>Une papauté chahuté. Les escales de la barque de saint Pierre</i> . 654,23
FUGLISTALLER Br.	• <i>Les raisons d'une suppression</i> 657,18
HUG J.	• <i>Turquie. Chronologie politique</i> 649,21
LÉCRIVAIN Ph.	• <i>1814-2014. D'une « restauration » à une « refondation »</i> 657,25
OBERHOLZER P.	• <i>L'avant-poste suisse</i> 657,21
PORRET M.	• <i>Les Lumières du pénal. Cesare Beccaria</i> . 652,21
Jésuites	
BONZEN (zur) E., BRUSTLEIN B.	• <i>Calcutta. La danse de l'espoir</i> 650,24
FOSSATI C.	• <i>Pierre Favre sj. Les sources d'un saint</i> . . . 650,9
FUGLISTALLER Br.	• <i>Les raisons d'une suppression</i> 657,18
LÉCRIVAIN Ph.	• <i>1814-2014. D'une « restauration » à une « refondation »</i> 657,25
OBERHOLZER P.	• <i>L'avant-poste suisse</i> 657,21
Lettres	
JOULIÉ G.	• <i>To be or not to be. Albert Camus</i> 649,32
	• <i>Diderot : « totus in utero »</i> 650,32

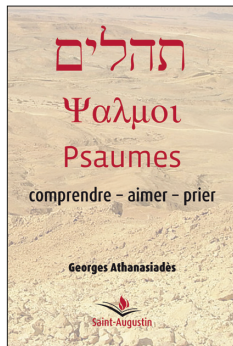
	• <i>Noblesse oblige. Henry de Montherlant</i> . . . 652,34
	• <i>Paul Morand et Jacques Chardonne</i> . . . 653,30
	• <i>Philippe Sollers. Ou l'homme armé</i> . . . 657,36
	• <i>La romancière du vrai. Mme de Lafayette</i> . . . 659,35
	• <i>Alain Fournier</i> . . . 660,33
THÉVOZ S.	• <i>Gilles F. Jobin. Jouer avec la joie</i> . . . 651,36
	• <i>Christian Bernard. Nous sommes seuls.</i> . . . 654,33
Mariage	
AMHERDT Fr.-X.	• <i>Divorcés remariés. Pour une économie de la miséricorde</i> . . . 657,13
VALDÉS A. Á	• <i>Jésus et la répudiation</i> . . . 657,8
Montagne	
BITTAR P.	• <i>Les sommets du 7^e art</i> . . . 655-56,35
COUCHEPIN P.	• <i>Sur nos monts</i> . . . 655-56,27
FOSSATI C.	• <i>De la nature à la culture. Une interview de Mario Botta</i> . . . 655-56,29
GABIOUD B.	• <i>Une foi incarnée</i> . . . 655-56,13
GARCIA A.	• <i>Un lieu de partage. Une interview de Jean-Marie Jolidon</i> . . . 655-56,38
GENTIL M.	• <i>Rendez-vous avec la Vie</i> . . . 655-56,9
JOULIÉ G.	• <i>Es-tu encore magique ?</i> . . . 655-56,45
LIVIO J.-B.	• <i>Entre Dieu et l'homme</i> . . . 655-56,18
NEUVE-ÉGLISE A.	• <i>La montagne dans le Coran</i> . . . 655-56,23
NEVEJAN G.	• <i>Paysage alpestre</i> . . . 655-56,32
OGI A.	• <i>Un toit insaisissable</i> . . . 655-56,16
ORTELLI P.	• <i>Neuf ans après</i> . . . 655-56,44
SALINA A.	• <i>Du Valais au Groenland</i> . . . 655-56,42
Pape François	
DESTHIEUX P.	• <i>Le pape nous « booste »</i> . . . 658,19
FRANÇOIS (pape)	• <i>Prêtre selon François. Florilège</i> . . . 658,8
RAEMY (de) A.	• <i>Un sacré directeur</i> . . . 658,17
SPADARO A.	• <i>L'exhortation du pape François</i> . . . 651,16
Philosophie	
GARCIA A.	• <i>Vulnérabilité</i> . . . 660,24
PETITE J.	• <i>La jalousie, l'envie, la compétition</i> . . . 653,17
Politique suisse	
BITTAR L.	• <i>Politique carcérale. Une interview de Pierre Bayenet</i> . . . 652,17
	• <i>Romandie. Les 100 ans des chrétiens de gauche</i> . . . 653,21
CHALAMET Chr.	• <i>Chrétiens-sociaux protestants. Ambiguïtés d'un mouvement</i> . . . 653,22
PERROT E.	• <i>Une utopie ? Le revenu de base inconditionnel</i> . . . 649,26
SCHÄFER O.	• <i>Ecopop. Agir global, penser local ?</i> . . . 659,9
SPILLMANN A.	• <i>Iris von Roten, féministe méconnue</i> . . . 651,30
Politique internationale	
BITTAR L.	• <i>Un pays, deux visions. L'empire post-ottoman et l'esprit de Gezi</i> . . . 649,22
BERSET J.	• <i>El Salvador. Une Eglise polarisée</i> . . . 654,15
BERTOLUZZI G., SPOCCI C.	• <i>Jumelles sur le Golan</i> . . . 659,21
DESORGUES P.	• <i>La lutte des femmes tunisiennes</i> . . . 660,21
GALLAGHER J.	• <i>Une Ecosse indépendante ? Comment voter « catholique »</i> . . . 657,30
JAKAB A.	• <i>Hongrie. Le christianisme pour idéologie</i> . . . 650,20
JELEN O.	• <i>Centrafrique. A la recherche de la paix</i> . . . 651,25
Prêtrise	
BITTAR L.	• <i>Prêtres en chiffres.</i> . . . 658,23
DESTHIEUX P.	• <i>Le pape nous « booste »</i> . . . 658,19
EMONET P.	• <i>L'odeur du troupeau. Appel à une réforme intérieure du clergé</i> . . . 658,12
FOSSATI C.	• <i>Prêtre et militaire</i> . . . 658,39
FRANÇOIS (pape)	• <i>Prêtre selon François. Florilège</i> . . . 658,8
GLASSON N.	• <i>Le ministère du prêtre</i> . . . 658,29
GUARDINI R.	• <i>Prêtre paternel, prêtre fraternel</i> . . . 658,16
JELEN O.	• <i>Le prêtre au XXI^e siècle. Suractivité et risque d'isolement</i> . . . 658,31
LAFARGUE V.	• <i>Le continent numérique</i> . . . 658,21
MAILLARD P.-Y.	• <i>Entre hommage et espérance</i> . . . 658,27
MENOU D.	• <i>Rue des prêtres.</i> . . . 658,34
PERROT E.	• <i>Cléricalisme. Ses nouveaux vêtements</i> . . . 658,37
RAEMY (de) A.	• <i>Un sacré directeur</i> . . . 658,17
Prison	
BITTAR L.	• <i>Politique carcérale. Une interview de Pierre Bayenet</i> . . . 652,17
DEMIERRE G.	• <i>Restaurer au lieu de punir</i> . . . 652,38
PORRET M.	• <i>Les Lumières du pénal. Cesare Beccaria</i> . . . 652,21
Religions	
AMSELLE J.-L.	• <i>Le tourisme chamannique</i> . . . 652,13
COULON (de) J.	• <i>La méditation dans la tradition occidentale</i> . . . 649,9
NEUVE-ÉGLISE A.	• <i>La montagne dans le Coran</i> . . . 655-56,23
PAGE M.	• <i>Catholiques à Tel Aviv</i> . . . 654,13
RUEDIN L.	• <i>Zen et christianisme. Des bases pour un dialogue</i> . . . 654,9
RYAN J.	• <i>Dialogue panorthodoxe : 50 ans d'espoir œcuménique</i> . . . 649,13
Santé	
BAER S.	• <i>Danger, pesticides !</i> . . . 650,11
BITTAR L.	• <i>Les leçons d'Ebola. Interview de Marie-Charlotte Bouësseau</i> . . . 659,17
CORREA CH. F.	• <i>Epidémie d'Ebola. Un symptôme de la pauvreté</i> . . . 659,13
DURISCH P.	• <i>Médicaments testés sur les humains</i> . . . 650,15
Sciences	
BAER S.	• <i>Danger, pesticides !</i> . . . 650,11
BITTAR G.	• <i>Menaces d'extinction</i> . . . 650,14
DURISCH P.	• <i>Médicaments testés sur les humains</i> . . . 650,15
Société	
BONDOLFI A.	• <i>Droit et morale. Une tension salutaire</i> . . . 651,21
FOSSATI C.	• <i>Prêtre et militaire</i> . . . 658,39
GARCIA A.	• <i>Dessine-moi la guerre</i> . . . 654,19
Spiritualité	
ALTENBACH B.	• <i>Etty Hillesum. Le cœur pensant</i> . . . 652,9
COULON (de) J.	• <i>La méditation dans la tradition occidentale</i> . . . 649,9
FUGLISTALLER Br.	• <i>Quoi de neuf docteur ?</i> . . . 649,8
	• <i>Un Carême au présent</i> . . . 652,8
	• <i>Encore un petit effort.</i> . . . 655-56,8
	• <i>Dieu en tout</i> . . . 659,8
GABIOUD B.	• <i>Une foi incarnée</i> . . . 655-56,13
GENTIL M.	• <i>Rendez-vous avec la Vie</i> . . . 655-56,9
HUOT J.-Cl.	• <i>Travail et spiritualité. Un couple antinomique ?</i> . . . 660,9
PERROT E.	• <i>Julio Scipio</i> . . . 651,8
	• <i>Danser avec Jésus</i> . . . 654,8
RUEDIN L.	• <i>Une question de souffle</i> . . . 650,8
	• <i>D'obstacle à médiation</i> . . . 653,8
	• <i>La troisième voie</i> . . . 657,7
	• <i>Des libertés.</i> . . . 660,8
Théâtre	
BORY V.	• <i>Beauté et noirceur</i> . . . 651,34
	• <i>Blue Jeans</i> . . . 652,25
	• <i>Le Savoir, une île lointaine</i> . . . 654,31
	• <i>De la folie à la sagesse</i> . . . 659,33
Théologie	
ALTENBACH B.	• <i>Etty Hillesum. Le cœur pensant</i> . . . 652,9
DUPONT-ROC R.	• <i>Au cœur de la foi : le don</i> . . . 653,13
LIVIO J.-B.	• <i>Entre Dieu et l'homme</i> . . . 655-56,18
MUDRY Y.	• <i>Du danger de l'argent</i> . . . 651,13
RUEDIN L.	• <i>Zen et christianisme. Des bases pour un dialogue</i> . . . 654,9
SPADARO A.	• <i>L'exhortation du pape François</i> . . . 651,16
Travail	
CHEVILLOT A.	• <i>Femmes japonaises. La force montante de l'économie</i> . . . 660,17
HUOT J.-Cl.	• <i>Travail et spiritualité. Un couple antinomique ?</i> . . . 660,9
PERROT E.	• <i>L'éthique malmenée par le travail</i> . . . 660,13
Vocations	
GLASSON N.	• <i>Le ministère du prêtre</i> . . . 658,29
GUARDINI R.	• <i>Prêtre paternel, prêtre fraternel</i> . . . 658,16
JELEN O.	• <i>Le prêtre au XXI^e siècle. Suractivité et risque d'isolement</i> . . . 658,31
LAFARGUE V.	• <i>Le continent numérique</i> . . . 658,21
MAILLARD P.-Y.	• <i>Entre hommage et espérance</i> . . . 658,27



Saint-Augustin

Georges Athanasiadès
Psaumes
 comprendre
 aimer – prier

 Fr. 31.–



Yvan Mudry
**La maladie
 de l'action**

Une autre vision
 du travail

 Fr. 28.–



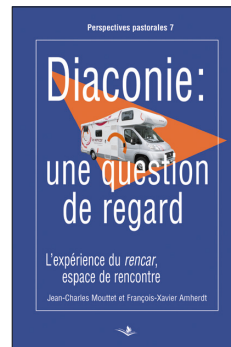
Isabelle Prêtre
**La Croix
 glorieuse**

 Fr. 26.–

Jean-Charles Mouttet
 et François-Xavier Amherdt
**Diaconie:
 une question
 de regard**

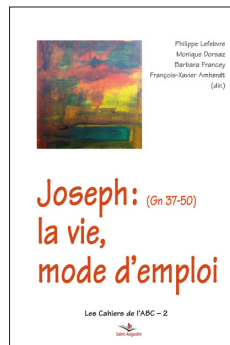
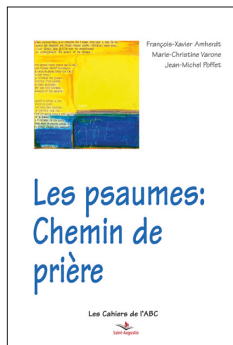
L'expérience du *rencar*,
 espace de rencontre

 Fr. 31.–



François-Xavier Amherdt,
 Marie-Christine Varone
 et Jean-Michel Poffet
**Les psaumes:
 Chemin de prière**

 Fr. 37.–



Philippe Lefebvre,
 Monique Dorsaz,
 Barbara Francyz
 et François-Xavier Amherdt (dir.)
**Joseph: (Gn 37-50)
 la vie,
 mode d'emploi**

 Fr. 33.–